



DREAMNEX

Le leader européen de l'Internet de charme

Rapport Financier 2009



Rapport Financier Annuel 2009

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1. Attestation du responsable du rapport financier annuel | 3 |
| 2. Comptes consolidés au 31 décembre 2009 | 4 |
| 3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2009 | 50 |
| 4. Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009 | 74 |
| 5. Rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne | 81 |
| 6. Rapports des Commissaires aux Comptes | 93 |



Attestation du responsable du rapport financier annuel

Attestation de la personne assumant la responsabilité du rapport financier annuel (article 222-3_4° du Règlement Général AMF)

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de DreamNex ainsi que de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation et enfin, une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté.

Fait à Rousset, le 29 mars 2010

Patrice Macar



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2009

SOMMAIRE

| | PAGES |
|--|-------|
| ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ | 7 |
| ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ – AUTRES ÉLÉMENTS DU RESULTAT GLOBAL | 8 |
| ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 9 |
| ÉTAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS | 10 |
| TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS | 12 |
| ANNEXE – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE | 14 |
| NOTE 1 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES | 15 |
| NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE | 29 |
| NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 30 |
| NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 30 |
| NOTE 5 – GOODWILL | 31 |
| NOTE 6 – UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE | 32 |
| NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 33 |
| NOTE 8 – STOCKS ET EN COURS | 34 |
| NOTE 9 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS | 34 |
| NOTE 10 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 35 |
| NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL | 35 |
| NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES | 36 |
| NOTE 13 – PROVISIONS PART COURANTE | 36 |
| NOTE 14 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL | 37 |

| | |
|---|-----------|
| NOTE 15 – PASSIFS FINANCIERS | 38 |
| NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS | 39 |
| NOTE 17 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D’ACTIVITE | 39 |
| NOTE 18 – ACHATS | 43 |
| NOTE 19 – CHARGES DE PERSONNEL | 43 |
| NOTE 20 – IMPOTS ET TAXES | 43 |
| NOTE 21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 44 |
| NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES | 44 |
| NOTE 23 – AUTRE PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS | 44 |
| NOTE 24 – IMPOT SUR LES RESULTATS | 45 |
| NOTE 25 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN | 46 |
| NOTE 26 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS | 46 |
| NOTE 27 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION | 47 |
| NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES | 47 |
| NOTE 29 – EVENEMENTS POST-CLOTURE | 48 |
| NOTE 30 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 48 |
| NOTE 31 – PRINCIPAUX RETRAITEMENTS IMPACTANT LES COMPTES IFRS | 49 |

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

AU 31 DECEMBRE 2009

| | 31/12/2009 | 31/12/2008 Proforma (1) | 31/12/2008 |
|---|-------------------|----------------------------|-------------------|
| Produits des activités ordinaires (notes 1.13 et 17) | 67 331 235 | 70 299 270 | 60 608 509 |
| Achats (note 18) | 44 137 317 | 48 399 710 | 41 765 039 |
| Charges de personnel (note 19) | 5 223 422 | 4 367 705 | 4 195 000 |
| Impôts et taxes (note 20) | 889 058 | 851 705 | 851 505 |
| Dotations aux amortissements et provisions (nettes) (note 21) | 860 049 | 723 179 | 598 382 |
| Autres produits et charges courants (note 22) | 2 355 | 88 818 | 89 386 |
| Autres produits et charges non courants (note 22) | 223 810 | 1 124 526 | 1 124 526 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | 15 999 934 | 14 921 263 | 12 163 442 |
| Produits financiers (note 23) | 282 948 | 623 913 | 550 272 |
| Charges financières (note 23) | 336 856 | 315 308 | 283 149 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | 0 | 0 | 0 |
| RESULTAT AVANT IMPÔT | 15 946 025 | 15 229 868 | 12 430 565 |
| Impôt sur le résultat (note 24) | 5 366 440 | 5 125 089 | 4 208 457 |
| RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession | 0 | 0 | 0 |
| RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| Autres éléments du résultat global | 0 | 0 | 0 |
| Impôt sur les autres éléments du RG | 0 | 0 | 0 |
| RESULTAT GLOBAL TOTAL DU GROUPE | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| Résultat net par action (en euros) (note 1.19) | 3.73 | 3.56 | 2.90 |
| Résultat net dilué par action (en euros) (note 1.19) | 3.73 | 3.56 | 2.90 |

(1) Se référer à la note 1.1

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

AU 31 DECEMBRE 2009

- AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL -

| | 31/12/2009 | 31/12/2008 proforma (1) | 31/12/2008 |
|---|-------------------|----------------------------|------------------|
| Résultat net part du groupe | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| Autres éléments du résultat global | 0 | 0 | 0 |
| Impact impôt | 0 | 0 | 0 |
| Total autres éléments du résultat global (après impôt) | 0 | 0 | 0 |
| Résultat global | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| - Part du Groupe | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| - Intérêts minoritaires | 0 | 0 | 0 |

(1) Se référer à la note 1.1

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

AU 31 DECEMBRE 2009

| | 31/12/2009 | 31/12/2008 | 31/12/2008 |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|
| ACTIF | | | proforma (1) |
| Actifs non courants | 50 080 260 | 52 261 712 | 51 867 438 |
| Goodwill (note 5) | 46 925 647 | 48 576 040 | 48 181 766 |
| Autres immobilisations incorporelles (note 3) | 1 113 113 | 1 293 945 | 1 293 945 |
| Immobilisations corporelles (note 4) | 868 221 | 873 152 | 873 152 |
| Autres actifs financiers non courants (note 7) | 943 549 | 1 454 163 | 1 454 163 |
| Actifs d'impôts différés (note 24) | 229 730 | 64 412 | 64 412 |
| Actifs courants | 23 270 053 | 26 033 036 | 26 033 036 |
| Stocks et en-cours (note 8) | 984 514 | 1 051 937 | 1 051 937 |
| Clients (note 9) | 3 960 307 | 3 915 252 | 3 915 252 |
| Autres actifs courants (note 9) | 1 558 582 | 2 959 566 | 2 959 566 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 10) | 16 766 650 | 18 106 282 | 18 106 282 |
| TOTAL ACTIFS | 73 350 314 | 78 294 748 | 77 900 474 |
| PASSIF : Avant répartition | | | |
| CAPITAUX PROPRES (tableau page 7) | 45 328 347 | 40 998 258 | 40 603 984 |
| Capital social (note 11) | 464 870 | 464 870 | 464 870 |
| Primes d'émission (tableau variation capitaux propres) | 19 633 124 | 19 633 124 | 19 633 124 |
| Autres réserves | 14 650 768 | 10 795 485 | 12 283 883 |
| Résultat net part du groupe | 10 579 585 | 10 104 779 | 8 222 107 |
| Intérêts minoritaires (note 12) | 0 | 0 | 0 |
| Passifs non courants | 4 492 902 | 12 511 401 | 12 511 401 |
| Passifs financiers non courants (note 15) | 4 356 638 | 12 336 166 | 12 336 166 |
| Avantages au personnel (note 14) | 9 000 | 9 000 | 9 000 |
| Passifs d'impôts différés (note 24) | 127 264 | 166 235 | 166 235 |
| Passifs courants | 23 529 067 | 24 785 088 | 24 785 088 |
| Passifs financiers courants (note 15) | 7 308 031 | 7 582 673 | 7 582 673 |
| Provisions part courante (note 13) | 320 965 | 345 496 | 345 496 |
| Fournisseurs et autres passifs courants (note 16) | 10 758 736 | 14 933 047 | 14 933 047 |
| Dettes fiscales et sociales (note 16) | 3 358 204 | 1 897 395 | 1 897 395 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés (note 16) | 1 783 130 | 26 478 | 26 478 |
| TOTAL PASSIF | 73 350 314 | 78 294 748 | 77 900 474 |

(1) Se référer à la note 1.1

ETATS DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

| (En kilos Euros) | Capital | Primes | Autres réserves consolidés | Résultat de la période | Capitaux Propres /Gpe | Intérêts mino. | Capitaux propres |
|--|------------|---------------|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------|---------------------|
| Au 31 décembre 2007 IFRS (1) | 399 | 19 633 | 491 | 4 694 | 25 217 | Néant | 25 217 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 8 222 | 8 222 | | 8 222 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | 0 |
| Résultat global de l'exercice | | | | 8 222 | 8 222 | | 8 222 |
| Apports des titres BESITE & ENJOY (a) | 66 | | 15 022 | | 15 087 | | 15 087 |
| Frais d'augmentation de capital (a) | | | -302 | | -302 | | -302 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | | 4 694 | -4 694 | 0 | | 0 |
| Distributions effectuées | | | -6 511 | | -6 511 | | -6 511 |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.12) | | | -1 163 | | -1 163 | | -1 163 |
| Impact variation de périmètre | | | 54 | | 54 | | 54 |
| Au 31 décembre 2008 IFRS | 465 | 19 633 | 12 285 | 8 222 | 40 604 | Néant | 40 604 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 10 580 | 10 580 | | 10 580 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | 0 |
| Résultat global de l'exercice | | | | 10 580 | 10 580 | | 10 580 |
| Autres | | | 147 | | 147 | | 147 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | | 8 222 | -8 222 | 0 | | 0 |
| Distributions effectuées (b) | | | -6 072 | | -6 072 | | -6 072 |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.12) | | | 65 | | 65 | | 65 |
| Correction sur exercice antérieur | | | 4 | | 4 | | 4 |
| Au 31 décembre 2009 | 465 | 19 633 | 14 651 | 10 580 | 45 328 | Néant | 45 328 |

(1) Les comptes au 31/12/2007 ne correspondent pas aux comptes publiés mais aux comptes sociaux de la société DREAMNEX retraités selon les règles et principes IFRS appliqués au 31/12/2008.

- a. Ces opérations concernent l'acquisition des sociétés Enjoy & Besite au 24 avril 2008 et correspondent aux éléments suivants :
- Augmentation de capital (émission d'actions nouvelles)
 - Prime d'apports
 - Frais d'augmentation de capital imputés en moins de la prime d'apport.
- b. Un acompte sur dividende de 1.21 € par action, représentant un total de 3 429 835.75 € a été versé en octobre 2008. Conformément à la décision de l'assemblée générale, un solde de dividende a été versé pour un montant de 1.15 € par action, représentant un total de 3 259 726.25 €.

Le versement d'un acompte sur dividendes sur le résultat 2009 a été voté au cours du second semestre 2009 pour un montant de 1.01 par action, soit 2 862 920.75 €. La distribution de cet acompte sur dividendes ayant été effective en janvier 2010, l'impact est une dette financière de 2 855 K€ apparaissant au bilan des comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009.

La différence entre les distributions effectuées et les distributions votées correspondent aux dividendes attachés aux actions auto-détenues par la société Dreamnex et ont été portées en réserves.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En milliers d'Euros)

31/12/2009 31/12/2008

| | | |
|---|----------------|-----------------|
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 16 224 | 13 288 |
| Amortissements et provisions (nettes) | 860 | 598 |
| RESULTAT BRUT OPERATIONNEL | 17 093 | 13 886 |
| <i>Variation du BFR</i> | | |
| Variation des stocks | 67 | -330 |
| Variation des créances | 1 081 | - 3 454 |
| Variation des dettes | -996 | 6 955 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | 152 | 3 171 |
| FLUX NETS GENERES PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES | 17 245 | 17 057 |
| Frais financiers (nets) | -54 | 267 |
| Impôt sur le résultat payé | -5 366 | - 4 208 |
| Opérations non courantes | -224 | - 2 168 |
| FLUX NETS GENERES PAR L'ACTIVITE | 11 601 | 10 948 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | -41 | - 500 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | -324 | - 1 024 |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (2) | 61 | 29 |
| Acquisitions de ENJOY & BESITE | 0 | - 35 494 |
| Acquisitions d'autres immobilisations financières | -299 | - 353 |
| Remboursement d'immobilisations financières | 717 | 48 |
| FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT | 114 | - 37 294 |
| Distribution mise en paiement (3) | -3 217 | - 6 511 |
| Augmentation/ (Diminution) des capitaux propres | 4 | 14 839 |
| Remboursement de comptes courants d'associés (1) (2) (3) | -9 897 | |
| Augmentation nette des comptes courants d'associés | 0 | 16 746 |
| Remboursement d'emprunts | 0 | - 3 |
| Acquisition d'actions propres | 65 | - 1 163 |
| FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT | -13 054 | 23 908 |
| Variation de périmètre | | |
| Variation de trésorerie entrée dans le périmètre | | |
| VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | -1 339 | - 2 438 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture | | |
| | 18 106 | 20 544 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture | | |
| | 16 767 | 18 106 |
| VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | - 1 339 | - 2 438 |
| <i>Disponibilités</i> | 12 997 | 16 109 |
| <i>Valeurs mobilières de placement</i> | 3 770 | 1 999 |
| <i>Découvert</i> | - 1 | - 2 |
| TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | 16 767 | 18 106 |

Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie

- (1) Le remboursement des comptes courants associés correspond aux échéances des paiements versés aux anciens actionnaires des sociétés Enjoy, Besite, Think Multimedia et Self Telecom.

Certains éléments d'actif et de passif n'ont pas eu de contrepartie en trésorerie ou équivalent de trésorerie. En application de la norme IAS7 §45, ces éléments ont été retraités du TFT :

- (2) diminution des passifs financiers liés aux comptes courants d'associés de 1 204 K€ suite au départ d'un des anciens actionnaires des sociétés Enjoy et Besite (se référer aux faits significatifs de l'exercice p.14) en contrepartie de la diminution des immobilisations incorporelles (écart d'acquisition Dreamnex Belgium)
- (3) Acompte sur dividendes de 2 855 K€ non versé au 31 décembre 2009.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'exercice a été marqué par les évènements suivants :

- Litige fiscal

La société DREAMNEX a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2003 à 2005 et pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2006. L'Administration fiscale a adressé une proposition de redressement à la société DREAMNEX portant sur la taxe sur les vidéogrammes. Selon la méthode de calcul préconisée par l'Administration fiscale, le montant total à payer au titre des exercices 2003 à 2006 pouvait s'élever à 1 378 K€ y compris les intérêts de retard et les majorations.

La société DREAMNEX a décidé de contester cette proposition de redressement en raison d'un désaccord sur la méthode de calcul des bases de la taxe sur les vidéogrammes, sur les pénalités de manquement délibéré calculées en sus du rappel d'impôt ainsi que sur la compatibilité de cette taxe avec le droit communautaire.

Le 30 janvier 2009, l'Administration fiscale a accepté le dégrèvement demandé par la société et ramené le montant total du redressement à 92 K€, incluant les intérêts et majorations. La situation est régularisée au 31 décembre 2009.

- Fusion des sociétés Enjoy et Besite

Les deux filiales belges de DreamNex (Enjoy et Besite) ont été fusionnées en date du 31 mars 2009 (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009). L'entité fusionnée a pris le nom de DreamNex Belgium. Il n'y a pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009.

- Création de DAgency SA

La société DAgency SA, filiale de Dreamnex SA, a été créée au cours du premier semestre 2009. Cette société détenue à 100% gère les achats publicité et l'affiliation pour le compte de toutes les sociétés du groupe.

- Mise en activité de DNX Network

La société DNX Network, filiale à 100% de Dreamnex SA, créée et consolidée en 2008, a débuté son activité au cours du premier semestre 2009.

- Départ de Franck VANLEEUWE

Franck VANLEEUWE (ancien actionnaire des sociétés Enjoy et Besite ayant revendu ses parts à DreamNex SA le 25 avril 2008) a quitté le groupe DreamNex le 31 août 2009. Il était initialement convenu que Monsieur VANLEEUWE assure sa présence effective au sein du groupe jusqu'en avril 2011 et que, si il ne devait pas respecter ses obligations de collaboration, la partie du prix de cession des parts sociales restant à payer serait perdue pour lui.

Courant 2009, des désaccords sont survenus entre le groupe DreamNex et Monsieur VANLEEUE, DreamNex considérant que les missions imparties à ce dernier n'étaient pas correctement exécutées. Les parties se sont rapprochées et ont conclu un accord en date du 30 août 2009. Par cet accord, les parties ont mis un point final à leur litige moyennant principalement (a) la résiliation sans indemnité du contrat de Monsieur Frank VANLEEUE et le groupe DREAMNEX et (b) le paiement par DREAMNEX à Monsieur VANLEEUE d'une somme ramenée à 2 336 222 € à titre de solde du prix de cession des parts sociales BESITE et ENJOY. Le montant total normalement restant dû à Monsieur VANLEEUE étant de 3 539 730 €, l'opération s'est traduite dans les comptes de DreamNex par une diminution de la dette de 1 203 508 € et du goodwill engendré par l'acquisition des sociétés Enjoy et Besite pour un montant de 1 056 119 €.

NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les Etats financiers consolidés de DreamNex au 31 décembre 2009 ont été établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'union européenne ; référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2009 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le groupe a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et applicables au plus tard pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2009 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 et figurant dans le rapport financier annuel disponible sur le site de l'AMF et sur le site www.dreamnex.com.

Normes, amendements et interprétations endossées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- IFRS 8, Segments opérationnels : le groupe Dreamnex avait appliqué cette norme par anticipation dans ses comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008.
- IAS1 révisée, Présentation des états financiers : les comptes consolidés du groupe Dreamnex sont présentés conformément à la norme IAS 1 Présentation des Etats Financiers (révisée en 2003). IAS 1 Présentation des Etats Financiers a été révisée en septembre 2007 (IAS 1R) et est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. La version précédente d'IAS 1 utilisait les références « bilan consolidé » et « compte de résultat consolidé » pour identifier deux états financiers faisant partie des comptes annuels. La norme révisée prévoit d'utiliser les références « état de situation financière consolidée » et « état du résultat global consolidé ». Le groupe Dreamnex a décidé de modifier les intitulés et d'utiliser la nouvelle terminologie proposée par IAS 1R. Cette norme prévoit également qu'une entité présente toutes les variations de capitaux propres intervenues avec les propriétaires et toutes les autres variations de capitaux propres soit dans un état unique de résultat global ou dans deux états séparés de résultat et résultat global. La norme précédente prévoyait que les autres éléments du résultat global soient présentés dans le tableau de variation des capitaux propres. Le

Groupe a opté pour la présentation unique de résultat global consolidé. Au 31 décembre 2009, aucun élément ne vient constituer les autres éléments du résultat global.

- IAS23 révisée, Coûts d'emprunts (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Le Groupe n'ayant pas recours aux emprunts, cet amendement ne s'applique pas aux activités du Groupe.
- IAS11, Contrats de construction (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Son application n'a aucune incidence sur les comptes de l'exercice 2009.
- IAS32 amendée, Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Le Groupe n'ayant pas souscrit d'instruments financiers correspondants aux critères définis par la norme pour être classés en capitaux propres, cet amendement ne s'applique pas.
- IFRS 2 amendée, conditions d'acquisition et annulation (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Cet amendement ne s'applique pas au groupe en l'état actuel des transactions effectuées.

Normes, amendements et interprétations endossées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 :

- IFRS3 R, Business Combinations (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er Juillet 2009). Son application n'a aucune incidence sur les comptes de l'exercice 2009.

L'Union Européenne a également adopté plusieurs interprétations IFRIC applicables à partir de l'exercice 2009. Plusieurs de ces interprétations ne concernent pas les opérations du groupe Dreamnex :

- IFRIC 12 « Accords de concessions de services »
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle »
- IFRIC 15 « Accords de construction de biens immobiliers »
- IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires »
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients »
- Interprétation IFRIC 14 « "IAS 19 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction" »
- Interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger »

Les normes, amendements et interprétations suivantes ont été endossés par l'Union européenne mais ne peuvent pas être adoptées par anticipation :

- IAS27 A, Consolidated and separate financial statements (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe.
- IFRS5 amendée (mai 2008), (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe.

Pour la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2009, le groupe n'a appliqué aucune nouvelle norme par anticipation.

NOTE 1.1 – INFORMATIONS PRO FORMA

Des comptes pro forma du Groupe sont établis lorsque les acquisitions et/ou cessions entraînent une variation de plus de 25%. L'information pro forma présentée concerne les comptes de la société DREAMNEX au 31/12/2008, ainsi que les comptes des sociétés acquises au cours de l'exercice 2008, à savoir ENJOY et BESITE, comme si celles-ci avaient été intégrées au 1^{er} janvier 2008.

Pour rappel, les sociétés Enjoy et Besite ont été acquises en date du 25 avril 2008.

NOTE 1.2 – ESTIMATIONS ET INCERTITUDES

L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

Les hypothèses, qui sous tendent ces estimations, ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

Incertitudes relatives à la crise financière :

Les exercices 2008 et 2009 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements, l'appréciation des écoulements probables de stocks ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par rapport à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

La Direction présente ci-après les principes comptables utilisés par le Groupe lors de la préparation des états financiers consolidés, qui impliquent l'exercice de son jugement et le recours à des estimations, et ayant un impact significatif sur les états financiers en IFRS.

Immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie

Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le Groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupe d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

Tests de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les projets de développement en cours font l'objet de test de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la Direction du Groupe.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale et
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour les taux de croissance future des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marges opérationnelles et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entités servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les cinq prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

Impôts différés

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue chaque année. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche et /ou
- la perspective de gains futurs

Avantages postérieurs à l'emploi

La détermination par le Groupe de la provision pour retraite et avantages assimilés et la charge correspondante dépend d'hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 14 des états financiers consolidés du Groupe et incluent notamment le taux d'actualisation et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du Groupe et sur des données externes.

Traitement de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.)

Suite à la loi de finances pour 2010 votée le 30 décembre 2009, la Taxe Professionnelle a été remplacée par la Contribution Economique Territoriale, constituée de deux contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.)
- la C.V.A.E., assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe Dreamnex a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français sans en changer globalement la nature. Le Groupe Dreamnex considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E comme à la C.F.E. un traitement comptable différent de celui de la Taxe Professionnelle.

Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la Taxe Professionnelle.

NOTE 1.3 – EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE MARCHES ET DE LIQUIDITE

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte

bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0.15%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écarter les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains ou en livres sterling. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro, d'une part, et le dollar américain ou la livre sterling, d'autre part, viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Par ailleurs, le Groupe réalise une faible partie de ses achats de produits en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar sont répercutées sur les prix de vente des produits. Cependant, une variation importante à la hausse du dollar pourrait induire une hausse des prix importants des produits proposés par le Groupe, et avoir un impact néfaste sur ses ventes, et réduire le résultat du Groupe.

Le Groupe réalise une majeure partie de ses achats de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe a des dettes financières envers les anciens actionnaires des sociétés Open Axe, Enjoy et Besite. Le détail des ses dettes ainsi que leur échéancier est présenté à la note 15.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à la crise financière

Le Groupe a pris plusieurs mesures pour se couvrir contre les risques liés à la crise financière.

Afin de se couvrir contre le risque de faillite d'un établissement financier :

- une partie de sa trésorerie (4.3 M€ au 31/12/2009) est placée en bons du trésor français.
- le reste de la trésorerie est réparti entre plusieurs banques.

NOTE 1.4 – PERIMETRES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes de DREAMNEX et des filiales, dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Entités contrôlées

Le contrôle exclusif est présumé exister lors de la détention par le groupe de plus de la moitié des droits de vote. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, de manière à tirer avantages de ses activités.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Entrée et sortie du périmètre de consolidation

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

NOTE 1.5 – DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels sont établis à partir des comptes clos au 31 décembre 2009.

NOTE 1.6 – ELIMINATION DE CONSOLIDATION

Les résultats d'opérations intragroupe, tels que profits sur stocks, résultats de cession, dépréciation de titres consolidés et dépréciations de prêts à des sociétés consolidées, sont éliminés. Ces opérations sont également soumises à l'impôt sur les résultats.

Les dividendes et acomptes sur dividendes reçus par le groupe en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Les dividendes sont en contrepartie portés dans les réserves consolidées.

Pour les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés en totalité.

NOTE 1.7 – STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDE

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

NOTE 1.8 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Si la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs ne peut être réalisée à la date d'arrêté des comptes, une affectation provisoire est effectuée qui conduit à la détermination d'un goodwill lui-même provisoire. L'affectation définitive est alors effectuée dans un délai maximum d'un an suivant la date de prise de contrôle.

Au 31 décembre 2008, un goodwill définitif relatif aux acquisitions des sociétés Enjoy et Besite a été calculé. L'affectation des actifs et des passifs qui a conduit à la détermination du goodwill est présentée en note 5.

Les goodwill (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36, ils sont revus annuellement, pour s'assurer que leur valeur nette résiduelle n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable eu égard aux perspectives de retour sur investissement sur les sociétés considérées. Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est enregistrée dans le résultat opérationnel, en « autres produits et charges non courants ».

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Le Goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de cash-flows indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs. Conformément à son organisation opérationnelle et à sa segmentation, DreamNex estime avoir 3 activités répondant à la définition d'un UGT. Ces UGT sont présentés à la note 6 et la sectorisation est présentée à la note 17.

En application de la norme IAS 36, la valeur au bilan des immobilisations incorporelles, corporelles et des goodwill ne doit pas être supérieure à sa valeur recouvrable, laquelle s'entend comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie que DreamNex s'attend à obtenir de l'actif considéré.

Cette valeur recouvrable, est revue à chaque clôture comptable.

Dans les comptes clos au 31 décembre 2009, la valeur actualisée des cash-flows futurs de toutes les UGT est supérieure à la valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles, des goodwill ajusté du montant du besoin en fonds de roulement (BFR).

Pour la détermination de la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont fondées sur des prévisions budgétaires. La valeur d'utilité est obtenue à partir des cash-flows actualisés des cinq années à venir en tenant compte d'un investissement de maintien et d'une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini des cash-flows au-delà de la cinquième année. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Perte de valeur » du compte de résultat et sont incluses dans le résultat opérationnel. Si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur d'origine de l'immobilisation, aucune reprise de perte de valeur n'est constatée sauf en cas de sortie de l'immobilisation concernée.

La société a réalisé un test de dépréciation de ses goodwill au 31 décembre 2009 et n'a pas constaté de perte de valeur.

Le goodwill est indiqué en note 5.

NOTE 1.9 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des immobilisations acquises
- Des immobilisations incorporelles générées en internes

Les immobilisations acquises séparément sont comptabilisées initialement à leur coût de revient. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont généralement amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, à savoir essentiellement les marques et les malis techniques de fusion, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle, ainsi que chaque fois qu'il existe une indication que la valeur comptable sera supérieure au montant recouvrable de l'actif correspondant. L'appréciation selon laquelle une immobilisation incorporelle donnée a une durée de vie utile indéfinie est réexaminée tous les ans pour déterminer si elle demeure justifiable. Lorsqu'une durée de vie indéfinie est redéfinie en durée de vie définie, le changement est comptabilisé comme s'il s'agissait d'un changement d'estimation.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Les coûts engagés dans ce cadre sont comptabilisés intégralement en charge.

Les activités de développement lancées en interne sont valorisées et activées dans le respect des conditions de IAS 38 « immobilisations incorporelles », c'est-à-dire après avoir vérifié que les conditions suivantes :

- Faisabilité technique du projet
- Intention et capacité de mise en service
- Démonstration de l'utilité du développement réalisé et de sa capacité à générer des ressources
- Evaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les variations d'immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 sont décrites en note 3.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

- | | |
|--|-----------|
| • Matériels techniques | 2 à 5 ans |
| • Matériels de bureau et informatiques | 2 à 3 ans |
| • Mobilier | 2 à 5 ans |

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et, donc, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Les variations d'immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 sont décrites en note 4.

NOTE 1.10 – DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES – PERTE DE VALEUR

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque les événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur sur :

- Des immobilisations incorporelles
- Des immobilisations corporelles
- Des goodwill

Ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'usage d'un actif est le taux reflétant l'évaluation courante par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque correspondant à l'actif.

La juste valeur d'un actif (diminué du coût de cession) reflète le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date de clôture de l'exercice en vendant l'actif dans le cadre d'une transaction conclue aux conditions normales du marché entre partie informée et de gré à gré. S'il n'existe aucun marché actif, la juste valeur d'un actif est estimée en recourant à des modèles d'évaluation appropriés en fonction de la nature de l'actif.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants en résultat opérationnel. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les tests de dépréciation des actifs sont réalisés annuellement afin de tenir compte des données les plus récentes. Si des événements ou des circonstances internes ou externes, mettent en évidence des indices de perte de valeur, la fréquence des tests de dépréciation peut être révisée.

Goodwill

La société a retenu la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF ») plutôt que la méthode des comparables en raison de l'absence de sociétés comparables dans le secteur.

NOTE 1.11 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières et les concours bancaires. Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 ; ils sont présentés distinctement au bilan.

Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et créances financières sont évalués et comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation.

Les intérêts reconnus au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le poste « résultat financier » du compte de résultat.

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Résultat financier » sur la durée de la dette financière.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués :

- de comptes séquestres pour 4.3 M€, placés en bons du trésor,
- de liquidités immédiatement disponibles et de placements à court terme et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date d'arrêté des comptes, le groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif. Si tel est le cas, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

NOTE 1.12 – STOCKS

Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués, conformément à la norme IAS 2, au plus bas de leur coût d'acquisition (méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées, le cas échéant, pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

La variation du montant des stocks entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 ainsi que le montant de la provision sur stocks au 31 décembre 2009 sont indiqués en note 8.

NOTE 1.13 – TITRES D'AUTOCONTROLE

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres

Le nombre d'actions propres détenus au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 est indiqué à la note 11.

NOTE 1.14 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET CREANCES CLIENTS

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises et les revenus d'abonnement donnant accès aux services proposés sur les sites Internet du Groupe. Ces services proposés aux clients constituent une prestation continue dans le temps. Le revenu est reconnu prorata temporis sur une base journalière. A la clôture, la quote-part d'abonnement donnant accès aux sites Internet sur la période suivante est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pour Dreamnex Belgium et DNX Network, le chiffre d'affaires inclut le coût des prestations des webcamers refacturées à l'euro prêt aux clients. Conformément à IAS 18, cette partie du chiffre d'affaires est reclassée en moins des coûts correspondants dans les comptes consolidés.

D'une manière générale, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable (principe de mesurabilité)
- les éventuelles remises, ristournes et avantages sur ventes ont été déduits du revenu (principe de séparabilité)
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des ventes est en règle générale la livraison ou la réalisation de la prestation de services.

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer.

Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Le détail de l'évolution du poste clients entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 ainsi que le montant de la dépréciation des créances clients au 31 décembre 2009 sont indiqués dans la note 9.

NOTE 1.15 – INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteurs d'activité, premier niveau d'information.

L'activité du Groupe DREAMNEX comprend trois branches principales d'activité :

- L'activité « Store » de ventes de marchandises
- L'activité « Rencontre » de ventes de prestations de service sous forme d'abonnements issues de l'exploitation de sites Internet de rencontres
- L'activité « divertissement » de ventes de prestations de service sous forme d'abonnements issues de l'exploitation de sites Internet à contenu

Le groupe n'avait jusqu'en 2007 que deux secteurs d'activités (la Boutique et le Divertissement) mais le rachat des sociétés Enjoy et Besite au 1^{er} semestre 2008 nous a amené à différencier la rencontre du divertissement. Ces 2 services sont différents par nature.

NOTE 1.16 – PROVISIONS

Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Sa comptabilisation résulte du fait que, d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé et que, d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

L'évolution des provisions entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 est indiquée en note 13.

NOTE 1.17 – RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du groupe sont calculées annuellement par un actuair indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Ces régimes n'étant pas financés, le Groupe a constitué une provision pour cette obligation.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

NOTE 1.18 – IMPÔTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées
- l'impôt différé résultant de l'existence de décalages temporaires :
 - entre la base imposable et le résultat comptable de chaque société intégrée
 - lié aux retraitements apportés aux comptes des sociétés consolidées pour les mettre en harmonie avec les principes comptables du groupe.
 - lié aux retraitements de consolidation

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice (conception étendue) en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est connu, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable).

NOTE 1.19 – RESULTAT PAR ACTION

Conformément à IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le résultat dilué par action est ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives. Ces dernières résultent de l'hypothèse de conversion d'instruments convertibles, d'exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, ou d'émission d'actions.

Au 31 décembre 2009, le Groupe n'a émis aucun instrument de capitaux pouvant conduire à une dilution du résultat par action.

NOTE 1.20 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Il n'existe aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions en cours au sein du Groupe.

NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

| SOCIETES | Forme juridique | % | % | Méthode |
|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|
| | | intérêt 2008 | intérêt 2009 | Conso. 2009 |
| BESITE | Spri | 100% | 00% | IG |
| ENJOY | Spri | 100% | 0% | IG |
| DREAMNEX BELGIUM | SA | 0% | 100% | IG |
| DREAMNEX GmbH | GmbH | 100% | 100% | IG |
| DNX NETWORK | Sarl | 100% | 100% | IG |
| DAGENCY | SA | 0% | 100% | IG |
| DREAMNEX UK | Ltd | 100% | 100% | IG |

Au cours de l'exercice 2009, les évolutions suivantes ont eu lieu :

- Création de la société DAGENCY SA.
- Fusion des deux sociétés belges Enjoy et Besite et transformation de la nouvelle structure en SA. L'entité fusionnée a pris le nom de DreamNex Belgium.
- Intégration dans le périmètre de consolidation de la société Dreamnex UK. Cette société n'a aucune activité au 31 décembre 2009.

NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| (En Euros) | 31/12/2008 | Augmen- tations | Diminutions | Variation périmètre | 31/12/2009 |
|--|------------------|--------------------|-----------------|------------------------|------------------|
| Frais d'établissement | 28 843 | 4 180 | | | 33 023 |
| Fonds de commerce et goodwill | 762 337 | | | | 762 337 |
| Concessions, brevets, licences et logiciels | 621 130 | 10 753 | | | 631 882 |
| Frais de développement | 366 205 | 23 975 | | | 390 180 |
| Immobilisations incorporelles en cours | - | 2 058 | | | 2 058 |
| Total valeurs brutes | 1 778 515 | 40 965 | - | - | 1 819 480 |
| Provision dépréciation des frais dvt | 65 010 | | 34 509 | | 30 501 |
| Amortissements frais d'établissement | 784 | 6 646 | | | 7 430 |
| Amortissements concessions, brevets licences et logiciels | 279 094 | 224 118 | | | 503 212 |
| Amortissements frais de développement | 139 682 | 25 543 | - | | 165 224 |
| Total amortissements et pertes de valeur | 484 570 | 256 306 | 34 509 | - | 706 367 |
| Total valeurs nettes | 1 293 945 | - 215 341 | - 34 509 | - | 1 113 113 |

Fonds de commerce

DREAMNEX a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| (En Euros) | 31/12/2008 | Augmen- tations | Diminutions | Variation périmètre | 31/12/2009 |
|--|------------------|--------------------|----------------|------------------------|------------------|
| Installations techniques, matériel et Outillage | 1 281 149 | 300 202 | 2 324 | | 1 579 027 |
| Autres Immobilisations corporelles | 839 149 | 23 758 | 5 148 | | 857 759 |
| Total valeurs brutes | 2 120 298 | 323 960 | 7 472 | 0 | 2 436 787 |
| Amortissements installations techniques matériel et outillage | 773 038 | 232 709 | 381 | | 1 005 365 |
| Amortissements autres immobilisations Incorporelles | 474 109 | 113 267 | 24 176 | | 563 200 |
| Total amortissements et pertes de valeur | 1 247 147 | 345 976 | 24 557 | 0 | 1 568 566 |
| Total valeurs nettes | 873 151 | -22 016 | -17 085 | 0 | 868 221 |

NOTE 5 – GOODWILL

| (En Euros) | 31/12/2008 | Augmen- tations | Diminutions | 31/12/2009 |
|---|-------------------|--------------------|-------------|-------------------|
| Sociétés fusionnées | 12 687 612 | | | 12 687 612 |
| ENJOY & BESITE | 35 494 154 | | - 1 256 119 | 34 238 035 |
| Total valeurs brutes | 48 181 766 | - | - 1 256 119 | 46 925 647 |
| Perte de valeur | | | | |
| Total amortissements et pertes de valeur | | - | | - |
| Total valeurs nettes | 48 181 766 | - | - 1 256 119 | 46 925 647 |

1. Goodwill sociétés fusionnées

Les goodwills des sociétés fusionnées s'élèvent à 12 687 K€. Il s'agit de goodwills constatés lors de l'absorption par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis de THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Ces goodwills constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DREAMNEX. Au 31 décembre 2009, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces goodwills sont répartis de la manière suivante :

| | |
|-----------------------------|------------------|
| • Goodwill SELF TELECOM | 4 445 K€ |
| • Goodwill THINK MULTIMEDIA | 6 771 K€ |
| • Goodwill OPEN AXE | 1 471 K€ |
| • TOTAL | 12 687 K€ |

2. Goodwill Enjoy & Besite

Le goodwill a été déterminé sur la base d'une situation établie en date du 30 avril 2008, considérant qu'une situation nette au 30 avril 2008 n'est pas significativement différente de celle du 25 avril 2008, date de prise de contrôle des entités.

Le goodwill se décompose de la manière suivante :

En milliers d'Euros

| | |
|---|---------------|
| Coût d'acquisition | 46 557 |
| Prix de base | 45 720 |
| Honoraires d'acquisition | 807 |
| Impact de la juste valeur des titres remis en échange | 1 630 |
| Impact de l'actualisation de la dette d'acquisition | - 1 600 |
| Situation nette d'ouverture retraitée aux normes IFRS à la date de prise de contrôle | 11 063 |

Détail des actifs et passifs acquis :

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 118 |
| Immobilisations corporelles | 748 |
| Immobilisations financières | 705 |
| Stocks et en cours | 3 |
| Clients | 3 484 |
| Autres actifs courants | 6 325 |
| Trésorerie et équivalents | 7 253 |
| Total actifs acquis | 18 636 |
| Passifs d'impôts différés | 15 |
| Passifs financiers courants | 2 300 |
| Autres passifs courants | 5 258 |
| Total passifs acquis | 7 573 |
| Total actifs nets acquis | 11 063 |

| | |
|-----------------|---------------|
| Goodwill | 35 494 |
|-----------------|---------------|

La constatation du goodwill de 35 494 K€ comprend l'impact du traitement comptable préconisé par IFRS 3 sur l'opération d'apport des titres BESITE et ENJOY. Celle-ci impose de comptabiliser l'apport sur la base de la juste valeur des titres remis en contrepartie de cet apport au jour de la remise des titres, soit le 25 avril 2008. Cette juste valeur correspond au cours du jour.

Ce traitement a pour conséquence la mise en évidence d'un goodwill de 35 494 K€ dont 1 630 K€ proviennent de la différence entre la valeur des titres au 25 avril 2008 (41,73 €) et la valeur des titres définie au contrat (37,81 €).

Ce goodwill de 35 494 K€ correspond à la capacité de DreamNex Belgium à développer et à vendre leurs produits et aux profits futures qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2009.

L'activité de gestion de nom de domaine de DreamNex Belgium, acquise lors du rachat des sociétés Enjoy et Besite a été cédée au cours de l'exercice pour une valeur de 270 K€. Cette activité était incluse dans l'UGT « divertissement ». Conformément à IFRS 3, le goodwill a été réduit au prorata de la valeur de l'activité cédée telle qu'incluse initialement dans le goodwill, soit à hauteur de 200 K€.

Suite au départ de Frank VANLEEUWE, le goodwill a été réduit de 1 056 119 € (se référer aux faits significatifs de l'exercice p. 14).

NOTE 6 – Unités Génératrices de Trésorerie

Tous les goodwills ainsi que les autres actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT) au 31/12/2009.

Le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités et donc 3 unités génératrices de trésorerie. Ces secteurs d'activités correspondent à ceux retenus dans le reporting interne du groupe.

Les 3 secteurs / UGT sont les suivants :

- UGT 1 : Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- UGT 2 : Activité Rencontre / Dating : service de rencontre par abonnements.
- UGT 3 : Activité Divertissement / Entertainment : ventes de contenus destinés à une population adultes (photos, vidéos, webcams).

En raison des incertitudes liées à la crise financière et à son impact sur l'activité du Groupe en 2009, le Groupe a pris des hypothèses prudentes pour évaluer les cash-flows futurs de ses UGT et la valeur recouvrable de ces mêmes UGT au 31 décembre 2009.

L'évaluation de la valeur des UGT au 31 décembre 2009 est la suivante :

Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à **11.61%** au 31 décembre 2009.

| En M€. | VNC au 31/12/2009 | Valeur résiduelle au 31/12/2009 |
|--|-------------------|---------------------------------|
| Actifs incorporels valorisés à la valeur d'utilité | 45.7 | 104.2 |

Il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des actifs incorporels liés à ces UGT au 31 décembre 2009.

Analyse de sensibilité :

Pour que la valeur résiduelle au 31 décembre 2009 soit inférieure à la valeur nette comptable, il aurait fallu que la société utilise un taux de WACC à 25%.

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2008 | Augmen- Tations | Diminutions | Variation périmètre | 31/12/2009 |
|--|------------------|--------------------|-----------------|------------------------|------------------|
| Titres immobilisés non consolidés (3) | 898 | | 100 | -798 | 0 |
| Créances rattachées à des participations non consolidées (1) | 7 673 | | 7 673 | | 0 |
| Prêts aux salariés | 31 203 | 900 | | | 32 103 |
| Autres immobilisations financières (2) | 1 903 152 | 298 577 | 709 547 | | 1 492 181 |
| Total valeurs brutes | 1 942 926 | 299 477 | 717 320 | -798 | 1 524 284 |
| Dépréciations des créances rattachées (1) | 7 673 | | 7 673 | | 0 |
| Dépréciation des titres non consolidés | 100 | | 100 | | 0 |
| Dépréciation des autres immobilisations financières (2) | 480 989 | 107 634 | 7 888 | | 580 735 |
| Total des dépréciations | 488 762 | 107 634 | 15 661 | | 580 735 |
| Total Immobilisations financières | 1 454 164 | 191 843 | -701 659 | -798 | 943 549 |

Les autres actifs non courants comprennent principalement les éléments suivants :

- Créances rattachées à des participations : une avance de 8 K€ avait été consentie à la SCI Duranne. Le projet pour lequel la SCI Duranne a été créé, n'ayant pu aboutir, la créance avait été provisionnée à hauteur des frais engagés par cette société au moyen de l'avance accordée par Dreamnex SA au 31 décembre 2008. Au cours de l'exercice 2009, la SCI Duranne a été liquidée. La provision a été reprise et la créance abandonnée.
- Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par :
 - les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernent les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte du Groupe (1 140 K€). A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.
La part des dépôts de garantie liés au risque d'impayés, pour laquelle il existe un risque de recouvrabilité fait l'objet d'une provision.
 - la part en espèces des comptes liés au fonctionnement des contrats de liquidité et d'actions propres.
- La variation de périmètre est liée à l'intégration dans le périmètre de consolidation de la société Dreamnex UK Ltd.

NOTE 8 – STOCKS ET EN-COURS

| (En Euros) | 31/12/2009 | | Net | 31/12/2008 |
|--|------------------|---------------|----------------|------------------|
| | Brut | Dépréciation | | |
| Marchandises, produits intermédiaires et finis | 1 019 272 | 34 758 | 984 514 | 1 051 937 |
| Total stocks et en-cours | 1 019 272 | 34 758 | 984 514 | 1 051 937 |

NOTE 9 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2009 | | Net | 31/12/2008 |
|--|------------------|----------------|------------------|------------------|
| | Brut | Dépréciation | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 4 612 610 | 652 303 | 3 960 307 | 3 915 253 |
| Créances fiscales | 527 167 | | 527 167 | 1 133 842 |
| Débiteurs divers | 425 739 | | 425 739 | 1 016 377 |
| Charges constatées d'avance | 605 677 | | 605 677 | 809 345 |
| Total Clients et autres actifs courants | 6 171 193 | 652 303 | 5 518 890 | 6 874 817 |

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux sommes à encaisser auprès des organismes mandatés pour gérer les règlements des ventes réalisées à distance par le Groupe et aux écarts de conversions liés aux comptes de tiers en devises

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

Toutes les créances sont à court terme (échéance 31 mars au maximum).

NOTE 10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|--|-------------------|-------------------|
| Liquidités et équivalents de liquidités | 12 996 890 | 16 106 868 |
| Valeurs mobilières de placement | 3 769 760 | 1 999 414 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16 766 650 | 18 106 282 |

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) non risquées.

Le poste « Trésorerie » comprend un compte nanti d'un montant total de 4 272 K€ au 31 décembre 2009 au profit des anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE pour garantir le paiement échelonné du solde du prix d'acquisition des titres. La rémunération de ce compte est partagée à part égale entre DREAMNEX et les anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE.

NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|--|----------------|----------------|
| Montant du capital social | 464 870 | 464 870 |
| Nombre d'actions émises | 2 834 575 | 2 834 575 |
| Ventilation des actions en fonction du droit de vote | | |
| - dont actions à droit de vote double (*) | 395 571 | 1 004 812 |
| - dont actions à droit de vote simple | 2 404 736 | 1 793 631 |
| Nombre d'actions propres | 34 268 | 36 132 |

(*) afin de remplir les conditions d'attribution du droit de vote double, l'actionnaire doit être inscrit dans les livres depuis plus de trois ans.

Actions propres :

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres

NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe aucun intérêt minoritaire au sein du Groupe.

NOTE 13 – PROVISIONS PART COURANTE

a – Provisions par échéance et par catégorie

| (En Euros) | Courant | Non courant | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|--------------------------------|----------------|-------------|----------------|----------------|
| Provision pour perte de change | 134 662 | | 134 662 | 126 673 |
| Provision pour frais d'impayés | 53 000 | | 53 000 | 217 000 |
| Provision pour litige | 133 303 | | 133 303 | |
| Provision pour impôts | 0 | | 0 | 1 823 |
| Total | 320 965 | | 320 965 | 345 496 |

Au 31 décembre 2009, les provisions sont constituées :

- d'une provision pour perte de change de 134 662 €.
- d'une provision pour risque d'impayés à venir et d'une provision pour frais d'impayés d'un montant global de 53 000 €. Cette provision a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen effectivement constaté.
- d'une provision pour litiges de 133 303 €.

b – Variation des provisions

| (En Euros) | 31/12/2008 | Dotations | Reprises* | 31/12/2009 |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Litiges et risques divers | 345 496 | 276 965 | 301 496 | 320 964 |
| Total | 345 496 | 276 965 | 301 496 | 320 964 |

* Dont 0 € consommé

**NOTE 14 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES
CONSENTIS AU PERSONNEL**

a – Description des régimes

Les salariés du groupe DREAMNEX bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraites complémentaires notamment).

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

- **Régimes à cotisations définies**

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

- **Régimes à prestations définies**

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provision.

L'évaluation des engagements de retraites et assimilés (DBO : Defined Benefit Obligation) pour la société française est conforme à la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des hypothèses actuarielles et des statistiques propres à la société française.

Pour le groupe, les principaux régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France.

| (En Euros) | <1 an | >1 an | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|---|-------|--------------|--------------|--------------|
| Engagements de retraites et assimilés (€) | | 9 000 | 9 000 | 9 000 |
| TOTAL | | 9 000 | 9 000 | 9 000 |

Les filiales belges, luxembourgeoise et suisse n'ont pas d'obligations vis-à-vis de leurs salariés.

b – Hypothèses actuarielles au 31/12/2009

Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année. Pour l'exercice 2009, il a été maintenu la provision déterminée au 31.12.2008 selon les hypothèses suivantes :

| | France |
|----------------------------------|-------------------|
| Age de départ à la retraite (*) | 65 ans |
| Modalité de départ à la retraite | Départ volontaire |
| Table de mortalité | TGH/TGF 05 |
| Taux d'inflation | 2% |
| Taux de charges sociales | 45% |
| Taux d'actualisation | 5.25% |

(*) Ces hypothèses sont cohérentes avec la loi Fillon du 21.08.2003 et la loi de financement de la sécurité sociale 2009

NOTE 15 – PASSIFS FINANCIERS

Endettement courant et non courant

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|---|------------------|-------------------|
| DETTES FINANCIERES NON COURANTES | | |
| Entre 1 & 5 ans | 4 356 638 | 12 336 166 |
| Plus de 5 ans | | |
| TOTAL DES DETTES FINANCIERES NON COURANTES | 4 356 638 | 12 336 166 |
| DETTES FINANCIERES COURANTES | | |
| Emprunts et dettes financière à moins d'un an | 4 439 998 | 7 581 064 |
| Concours bancaires | 1 303 | 1 609 |
| Mobilisations de créances | 11 313 | - |
| Dividendes à payer | 2 855 418 | - |
| TOTAL DES DETTES FINANCIERES COURANTES | 7 308 032 | 7 582 673 |

Sur les 7 308 K€ dus à moins d'un an :

- les 2 855 K€ de d'acompte sur dividendes ont été payés le 13 janvier 2010 ;
- 1 K€ présentent une échéance comprise entre 1 mois et 3 mois ;

- 4 451 K€ ont une échéance comprise entre 3 mois et 1 an.

Les dettes financières courantes correspondent principalement à la partie du prix d'acquisition des titres OPEN AXE, ENJOY et BESITE payable à terme et de manière échelonnée aux actionnaires de ces sociétés devenus salariés de DREAMNEX. Le règlement des différentes échéances est conditionné à la présence desdits salariés dans la société au moment du versement. Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|---|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | 8 421 507 | 11 765 886 |
| Dettes sociales | 907 672 | 724 473 |
| Dettes fiscales | 2 450 532 | 1 171 550 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés | 1 783 130 | 26 478 |
| Autres passifs courants | 80 419 | 188 219 |
| Produits constatés d'avance | 2 256 811 | 2 980 313 |
| FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS | 15 900 070 | 16 856 919 |

| (En Euros) | < 1 mois | 1 mois > < 3 mois | 3 mois > < 1 an | > 1 an | 31/12/2009 |
|---|------------------|----------------------|--------------------|----------|-------------------|
| Fournisseurs | 6 816 308 | 1 605 198 | 0 | 0 | 8 421 507 |
| Dettes sociales | 358 263 | 321 962 | 227 447 | 0 | 907 672 |
| Dettes fiscales | 446 937 | 1 995 817 | 7 778 | 0 | 2 450 532 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés | 0 | 0 | 1 783 130 | 0 | 1 783 130 |
| Autres passifs courants | 80 419 | 0 | 0 | 0 | 80 419 |
| Produits constatés d'avance | 1 730 523 | 526 288 | 0 | 0 | 2 256 811 |
| FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS | 9 432 450 | 4 449 265 | 2 018 355 | 0 | 15 900 070 |

NOTE 17 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Au 31 décembre 2009 et en application de la norme IFRS 8, le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités. Ces secteurs d'activités correspondent à ceux retenus dans le reporting interne du groupe.

Les 3 secteurs sont les suivants :

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Rencontre / Dating : service de rencontre par abonnements.
- Activité Divertissement / Entertainment : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams).

Ces activités correspondent aux 3 grandes familles de produits et services commercialisés par DreamNex. Le groupe n'avait auparavant que deux secteurs d'activités (la Boutique et le Divertissement) mais le rachat des sociétés Enjoy et Besite au 1^{er} semestre 2008 nous a amené à différencier la rencontre du divertissement. Ces 2 services sont différents par nature.

1. Information sectorielle au 31 décembre 2009

a – Compte de résultat par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|--------------------------------------|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 7 473 | 6 940 | 52 919 | 67 331 |
| Coût des ventes | 5 966 | 3 437 | 29 065 | 38 468 |
| MARGE BRUTE | 1 507 | 3 503 | 23 854 | 28 863 |
| Charges sectorielles | 1 383 | 1 359 | 9 897 | 12 639 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 124 | 2 144 | 13 957 | 16 224 |

b – Actifs par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|---|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Actifs non courants | 204 | 260 | 49 616 | 50 080 |
| Goodwill | | | 46 926 | 46 926 |
| Immobilisations incorporelles | | 71 | 1 042 | 1 113 |
| Immobilisations corporelles | 96 | 89 | 682 | 868 |
| Immobilisations financières | 105 | 97 | 742 | 944 |
| Actifs d'impôts différés | 3 | 3 | 224 | 230 |
| | | | | - |
| Actifs courants | 3 458 | 2 297 | 17 516 | 23 271 |
| Stocks et en-cours | 985 | | | 985 |
| Créances clients et autres créances | 613 | 569 | 4 338 | 5 519 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 861 | 1 728 | 13 178 | 16 767 |
| TOTAL DES ACTIFS | 3 662 | 2 557 | 67 132 | 73 350 |

c – Passifs par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|---|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Passifs non courants | 1 | 1 | 4 491 | 4 493 |
| Emprunts et dettes financières | | | 4 357 | 4 357 |
| Provisions et IDR | 1 | 1 | 7 | 9 |
| Passifs d'impôts différés | | | 127 | 127 |
| Passifs courants | 2 234 | 1 952 | 19 343 | 23 529 |
| Emprunts et dettes financières | 317 | 294 | 6 697 | 7 308 |
| Provisions | 153 | 18 | 150 | 321 |
| Fournisseurs et autres passifs courants | 1 765 | 1 639 | 12 497 | 15 900 |
| TOTAL DES PASSIFS | 2 235 | 1 953 | 23 834 | 28 022 |

2. Information sectorielle de la période précédente

a – Compte de résultat par secteurs d'activité au 31 décembre 2008

| En Milliers d'Euros | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|--------------------------------------|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 8 042 | 6 017 | 46 549 | 60 608 |
| Coût des ventes | 5 163 | 2 741 | 29 587 | 37 491 |
| MARGE BRUTE | 2 879 | 3 276 | 16 962 | 23 117 |
| Charges sectorielles | 1 923 | 1 096 | 6 810 | 9 829 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 956 | 2 180 | 10 152 | 13 288 |

b – Actifs par secteurs d'activité au 31 décembre 2008

En Milliers d'Euros

| | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|---|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Actifs non courants | 317 | 321 | 51 229 | 51 867 |
| Goodwill | | | 35 494 | 35 494 |
| Immobilisations incorporelles | | 84 | 13 898 | 13 982 |
| Immobilisations corporelles | 116 | 87 | 671 | 873 |
| Immobilisations financières | 192 | 144 | 1 117 | 1 454 |
| Actifs d'impôts différés | 8 | 6 | 49 | 64 |
| Actifs courants | 4 359 | 2 480 | 19 194 | 26 033 |
| Stocks et en-cours | 1 052 | | | 1 052 |
| Créances clients et autres créances | 910 | 683 | 5 282 | 6 875 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 397 | 1 798 | 13 912 | 18 106 |
| TOTAL DES ACTIFS | 4 675 | 2 801 | 70 423 | 77 900 |

c – Passifs par secteurs d'activité au 31 décembre 2008

En Milliers d'Euros

| | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|---|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Passifs non courants | 10 | 8 | 12 493 | 12 511 |
| Emprunts et dettes financières | | | 12 336 | 12 336 |
| Provisions et IDR | 1 | 1 | 7 | 9 |
| Passifs d'impôts différés | 9 | 7 | 150 | 166 |
| Passifs courants | 2 277 | 1 708 | 20 800 | 24 785 |
| Emprunts et dettes financières | | | 7 583 | 7 583 |
| Provisions | 46 | 34 | 265 | 345 |
| Fournisseurs et autres passifs courants | 2 231 | 1 674 | 12 952 | 16 857 |
| TOTAL DES PASSIFS | 2 287 | 1 715 | 33 294 | 37 296 |

NOTE 18 – ACHATS

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Achats de marchandises | 2 977 247 | 2 829 807 |
| Commissions d'affiliés et publicité | 31 934 843 | 30 399 307 |
| Coût du paiement sécurisé | 2 078 549 | 2 302 345 |
| Autres charges externes | 7 146 678 | 6 233 581 |
| TOTAL | 44 137 317 | 41 765 040 |

NOTE 19 –CHARGES DE PERSONNEL

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Rémunération du personnel | 3 932 882 | 3 096 660 |
| Charges sociales | 1 210 678 | 1 089 309 |
| Autres charges de personnel | 79 862 | 9 031 |
| TOTAL | 5 223 422 | 4 195 000 |

Les effectifs inscrits se répartissent géographiquement comme suit :

| | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|----------------------|------------|------------|
| France | 40 | 45 |
| Europe (hors France) | 20 | 11 |
| TOTAL | 60 | 56 |

NOTE 20 – IMPOTS ET TAXES

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Taxes sur les salaires | 75 640 | 58 926 |
| Autres impôts et taxes fiscales | 813 418 | 792 579 |
| TOTAL | 889 058 | 851 505 |

NOTE 21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|---|----------------|----------------|
| Amortissements | 558 281 | 402 356 |
| Mouvement net des provisions | 301 768 | 196 026 |
| Mouvement net des engagements de retraites et assimilés | 0 | 0 |
| TOTAL | 860 049 | 598 382 |

NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

| (En Euros) | Produits | Charges | Net 31/12/2009 | Net 31/12/2008 |
|---|----------------|----------------|-------------------|--------------------|
| Autres produits / autres charges courants | 29 714 | 27 359 | 2 355 | 89 386 |
| TOTAL PRODUITS ET CHARGES COURANTS | 29 714 | 27 359 | 2 355 | 89 386 |
| Cessions d'immobilisations | | 100 | - 100 | 45 |
| Dotations & reprises s/ amort. & provisions | 1 823 | | 1 823 | 1 043 150 |
| Litiges | | 133 303 | - 133 303 | - 1 440 155 |
| Autres charges et produits non courants | 131 415 | 223 646 | - 92 231 | - 727 568 |
| TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS | 133 238 | 357 049 | - 223 811 | - 1 124 528 |

NOTE 23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| (En Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|--|----------------|----------------|
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 101 053 | 320 810 |
| Gains de changes | 39 561 | 28 476 |
| Autres produits financiers | 0 | |
| Reprise sur provision dépréciation des immobilisations financières | 142 334 | 200 986 |
| Total des produits financiers | 282 948 | 550 272 |
| Charges d'intérêt | 6 059 | 112 057 |
| Autres charges financières | 88 501 | 44 084 |
| Dotations aux provisions financières | 242 296 | 127 008 |
| Total des charges financières | 336 856 | 283 149 |
| RESULTAT FINANCIER | -53 908 | 267 123 |

NOTE 24 – IMPOT SUR LES RESULTATS

a – Détail de l'impôt sur les résultats

| (En Milliers d'Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Impôts exigibles | 5 515 | 4 142 |
| Impôts différés | - 149 | 67 |
| TOTAL | 5 366 | 4 208 |

b – Rationalisation de la charge d'impôt

En 2009, l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

| (En Milliers d'Euros) | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net consolidé – part du groupe | 10 580 | 8 222 |
| Charge d'impôt | 5 366 | 4 208 |
| Résultat avant impôt | 15 946 | 12 431 |
| Taux effectif d'impôt | 33,65% | 33,86% |
| Taux d'impôt courant en France | 34,43% | 34,43% |
| Charge d'impôt théorique | 5 490 | 4 280 |
| <i>Eléments en rapprochement</i> | | |
| différences liées à la fiscalité étrangère | - 112 | - 25 |
| différences permanentes | - 12 | - 46 |
| TOTAL | 5 366 | 4 208 |

c – Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires selon la méthode du report variable. Les impôts différés ne sont pas actualisés. La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

| (En Milliers d'Euros) | |
|---|-------------|
| Solde d'impôt différé actif au 1 ^{er} janvier 2009 | 64 |
| Solde d'impôt différé passif au 1 ^{er} janvier 2009 | 166 |
| Situation nette d'impôt différé au 1^{er} janvier 2009 | -102 |
| Effet résultat | 204 |
| Effet périmètre | |
| Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2009 | 230 |
| Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2009 | 127 |
| Situation nette d'impôt différé au 31 décembre 2009 | 102 |

NOTE 25 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan recensés au 31 décembre 2009 sont les suivants :

- Engagements donnés
 - Compte bancaire nanti pour 4 272 K€
- Engagements reçus
 - De M. Franck Rosenstein, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Open Axe, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Open Axe. Au 31/12/2009, les termes restant à payer s'élèvent à 81 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 décembre 2010.
 - De M. Joeri de Leener, Mme Patsy Vanleeuwe, M. Tom de Wispelaere et M. Bart Ronsyn, actionnaires de la société et anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE, qui se sont engagés à ne pas rompre leurs contrats de management au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession des sociétés ENJOY et BESITE. Au 31/12/2009, les termes restant à payer s'élèvent à 8 713 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 25 avril 2011.
- Engagements réciproques
 - Néant

NOTE 26 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2009. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

NOTE 27 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2009

| | Forme juridique | % intérêt | Méthode de consolidation | N° SIRET | Pays |
|---------------------------------|-----------------|-----------|--------------------------|-------------------|-------------|
| DREAMNEX (société consolidante) | SA | n/a | IG | 424 100 170 00036 | France |
| DREAMNEX BELGIUM | SA | 100% | IG | 0864 814 782 | Belgique |
| DREAMNEX GMBH | GmbH | 100% | IG | HBR 701715 | Allemagne |
| DAGENCY | SA | 100% | IG | CH-660-0564009-5 | Suisse |
| DNX NETWORK | Sarl | 100% | IG | B 142876 | Luxembourg |
| DREAMNEX UK | Ltd | 100% | IG | | Royaume Uni |

NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Conformément à la norme IAS 24 relative aux transactions avec les parties liées, il est donné pour information les opérations significatives qui ont été réalisées avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de la société
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif

Au cours de l'exercice 2009 :

- le montant de la rémunération attribuée aux organes de direction au titre de l'exercice 2009 s'est élevé à 818 K€. Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants ;
- la gestion de la logistique a fait l'objet d'une convention de successeur avec la société CUSTOM SOLUTIONS, société dans laquelle un dirigeant de DreamNex détient 26,3% des actions;

NOTE 29 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Il n'y a aucun événement post-clôture.

NOTE 30 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros)

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DREAMNEX au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2009 sont les suivants :

Exercices couverts : 31-12-2009 (N) et 31-12-2008 (N-1)

| | | DELOITTE | | | | SACOR | | | |
|--------------|--|------------|-----|------|------|------------|-----|------|------|
| | | Montant HT | | N% | N-1% | Montant HT | | % | |
| | | N | N-1 | | | N | N-1 | N% | N-1% |
| Audit | | | | | | | | | |
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| | Emetteur | 97 | 90 | 71% | 43% | 62 | 60 | 100% | 100% |
| | Filiales intégrées globalement | 30 | 44 | 22% | 21% | | | | |
| | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | |
| | Emetteur | 10 | 25 | 7% | 12% | - | - | | |
| | Filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| | <i>Sous Total</i> | 137 | 159 | 100% | 76% | 62 | 60 | 100% | 100% |
| | Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées | | | | | | | | |
| | Due diligence | 0 | 50 | 0% | 24% | 0 | 0 | | |
| | <i>Sous Total</i> | 0 | 50 | 0% | 24% | 0 | 0 | | |
| | TOTAL | 137 | 209 | 100% | 100% | 62 | 60 | 100% | 100% |

**NOTE 31 – PRINCIPAUX RETRAITEMENTS IMPACTANT
LES COMPTES IFRS AU 31 DECEMBRE 2009**

Principaux reclassements opérés sur les états financiers

Bien que la structure générale du bilan IFRS retenue par le groupe soit proche de celle présentée en normes françaises, certains reclassements ont été rendus nécessaires lors de l'application des normes, avec notamment l'apparition de rubriques qui n'étaient pas présentées de façon scindée en normes françaises.

Les principaux reclassements concernent :

- **IAS 1 – Distinction des éléments du bilan en fonction du caractère courant et non courant**

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité à moins de douze mois à la date de clôture sont classés en courant.

- **IAS 12 – Impôts différés**

Conformément à IAS 12, les impôts différés actifs et passifs sont désormais classés sur une ligne distincte du bilan en éléments non courants et non plus en autres créditeurs/débiteurs

- **IAS 32 – Actions propres**

Les actions propres ont été reclassées en diminution des capitaux propres.



COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2009

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

| ACTIF en Euros | Notes | 31.12.2009 | | | 31.12.2008 |
|---|--------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | | Brut | Amortiss. | Net | Net |
| Frais de recherche et développement | | 390 181 | 273 835 | 116 346 | 161 514 |
| Concessions, brevets, logiciel et autres droits | | 200 568 | 129 768 | 70 799 | 86 719 |
| Fonds de commerce | | 13 449 949 | | 13 449 949 | 13 449 949 |
| Immobilisations incorporelles en cours | | 2 058 | | 2 058 | |
| Total immobilisations incorporelles | (3.1) | 14 042 756 | 403 603 | 13 639 152 | 13 698 182 |
| Installations techniques matériel et outillage | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | | 552 145 | 432 327 | 119 818 | 179 012 |
| Total immobilisations corporelles | (3.2) | 552 145 | 432 327 | 119 818 | 179 012 |
| Participations | | 45 383 054 | | 45 383 054 | 46 568 482 |
| Créances rattachées à des participations | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | 1 202 918 | | 1 202 918 | 1 265 321 |
| Prêts | | 32 103 | | 32 103 | 31 203 |
| Immobilisations financières | | 1 291 723 | 580 736 | 710 987 | 629 275 |
| Total immobilisations financières | (3.3) | 47 909 798 | 580 736 | 47 362 384 | 48 494 281 |
| ACTIF IMMOBILISE | | 62 504 699 | 1 416 666 | 61 088 033 | 62 371 473 |
| Stocks de marchandises | | 1 015 676 | 34 758 | 980 918 | 1 047 866 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | | |
| Clients et comptes rattachés | (3.4) | 2 399 239 | 652 303 | 1 746 936 | 1 432 193 |
| Autres créances | (3.5) | 5 057 210 | | 5 057 210 | 1 715 675 |
| Valeurs mobilières de placements | (3.6) | 2 737 595 | | 2 737 595 | 1 457 204 |
| Disponibilités | | 7 183 329 | | 7 183 329 | 10 527 045 |
| Charges constatées d'avance | | 562 146 | | 562 146 | 744 146 |
| ACTIF CIRCULANT | | 18 955 195 | 687 061 | 18 268 134 | 16 924 128 |
| Ecart de conversion actif | (3.7) | 134 662 | | 134 662 | 126 673 |
| TOTAL ACTIF | | 81 594 558 | 2 103 727 | 79 490 831 | 79 422 274 |

| PASSIF en Euro | Notes | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|---------------|-------------------|-------------------|
| Capital social (dont versé 464 870 €) | | 464 870 | 464 870 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | | 34 343 334 | 34 343 334 |
| Réserve légale | | 46 487 | 46 487 |
| Report à nouveau | | -1 271 738 | - 1 292 555 |
| Provisions réglementées | | 270 067 | 108 565 |
| Résultat de l'exercice | | 5 918 606 | 6 090 330 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 39 771 627 | 39 761 031 |
| PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES | (3.8) | 311 965 | 345 496 |
| Concours bancaires courant | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | 0 | 9 080 |
| Emprunts et dettes financières diverses | | 22 502 987 | 27 358 923 |
| TOTAL DETTES FINANCIERES | (3.10) | 22 502 987 | 27 368 003 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | (3.11) | 9 021 123 | 7 362 274 |
| Dettes fiscales et sociales | (3.11) | 2 705 057 | 1 418 310 |
| Autres dettes | (3.11) | 2 921 261 | 186 847 |
| Produits constatés d'avance | (3.13) | 2 256 811 | 2 980 313 |
| TOTAL DETTES D'EXPLOITATION | | 16 904 252 | 11 947 744 |
| TOTAL PASSIF | | 79 490 831 | 79 422 274 |

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

| En Euros | <i>Notes</i> | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|---------------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires : ventes de marchandises | | 7 472 721 | 8 022 539 |
| Chiffre d'affaires : production vendue de services | | 36 762 392 | 36 500 011 |
| Chiffre d'affaires net | <i>(4.1.)</i> | 44 235 113 | 44 522 550 |
| Production immobilisée | | 0 | 102 670 |
| Subventions | | 0 | 134 |
| Reprise sur amortissement et provision et transfert de charges | | 390 964 | 166 697 |
| Autres produits d'exploitation | | 150 953 | 194 699 |
| Total des produits d'exploitation | | 44 777 030 | 44 986 751 |
| Achats de marchandises | | 2 850 374 | 3 072 492 |
| Variation de stocks de marchandises | | 68 283 | -361 506 |
| Achats de matières premières & autres approv. | | 58 590 | 118 821 |
| Autres achats et charges externes | <i>(4.2)</i> | 26 875 218 | 29 675 097 |
| Impôts et taxes | | 881 153 | 851 085 |
| Salaires et charges sociales | | 3 689 827 | 3 877 295 |
| Dotations aux amortissements | | 207 472 | 210 232 |
| Dotations aux provisions sur immobilisations | | | |
| Dotations aux provisions sur actifs circulants | | 683 732 | 258 723 |
| Dotations aux provisions pour risques & charges | | 133 303 | 104 000 |
| Autres charges | | 26 285 | 30 668 |
| Total des charges d'exploitation | | 35 474 237 | 37 836 907 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | 9 302 792 | 7 149 844 |
| RESULTAT FINANCIER | <i>(4.3)</i> | 11 482 | 1 783 460 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOT | | 9 314 275 | 8 933 304 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | <i>(4.4)</i> | (62 614) | (616 461) |
| Impôts sur les bénéfices | | 3 333 055 | 2 226 514 |
| RESULTAT NET APRES IMPOT | | 5 918 606 | 6 090 330 |

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| | Capital | Prime d'émission | Réserve Légale | Report à nouveau | Résultat de l'exercice | Provisions réglementées | Capitaux propres |
|--|------------|------------------|----------------|------------------|------------------------|-------------------------|------------------|
| Situation à la clôture 31.12.2008 | 465 | 34 343 | 46 | - 1 293 | 6 090 | 109 | 39 761 |
| . Affectation du résultat | | | | 6 090 | - 6 090 | | |
| . Résultat de l'exercice | | | | | 5 919 | | |
| . Distribution de dividendes | | | | -6 073 | | | |
| . Correction sur 2008 | | | | 4 | | | |
| . Provisions réglementées | | | | | | 161 | |
| Situation à la clôture 31.12.2009 | 465 | 34 343 | 46 | - 1 272 | 6 443 | 270 | 43 152 |

| | 31.12.2008 | Augmentation | Réduction | 31.12.2009 |
|-------------------------------|------------|--------------|-----------|------------|
| Montant du capital social (€) | 464 870 | | | 464 870 |
| Nombre d'actions | 2 834 575 | | | 2 834 575 |
| Valeur nominale (€) | 0.164 | | | 0.164 |

| Ventilation des actions | | | | |
|---|-----------|---------|---------|-----------|
| - dont actions à droit de vote double (*) | 1 004 812 | | 609 241 | 395 571 |
| - dont actions à droit de vote simple | 1 793 631 | 611 105 | | 2 404 736 |

| | | | | |
|--------------------------|--------|--|-------|--------|
| Nombre d'actions propres | 36 132 | | 1 864 | 34 268 |
|--------------------------|--------|--|-------|--------|

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par les évènements suivants :

- Litige fiscal

La société DREAMNEX a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2003 à 2005 et pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2006. L'Administration fiscale a adressé une proposition de redressement à la société DREAMNEX portant sur la taxe sur les vidéogrammes. Selon la méthode de calcul préconisée par l'Administration fiscale, le montant total à payer au titre des exercices 2003 à 2006 pouvait s'élever à 1 378 K€ y compris les intérêts de retard et les majorations.

La société DREAMNEX a décidé de contester cette proposition de redressement en raison d'un désaccord sur la méthode de calcul des bases de la taxe sur les vidéogrammes, sur les pénalités de manquement délibéré calculées en sus du rappel d'impôt ainsi que sur la compatibilité de cette taxe avec le droit communautaire.

Le 30 janvier 2009, l'Administration fiscale a accepté le dégrèvement demandé par la société et ramené le montant total du redressement à 92 K€, incluant les intérêts et majorations. La situation est régularisée au 31 décembre 2009.

- Fusion des sociétés Enjoy et Besite

Les deux filiales belges de DreamNex (Enjoy et Besite) ont été fusionnées en date du 31 mars 2009 (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009). L'entité fusionnée a pris le nom de DreamNex Belgium. Il n'y a pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009.

- Création de Dagency SA

La société Dagency SA, filiale de Dreamnex SA, a été créée au cours du premier semestre 2009. Cette société détenue à 100% gère les achats publicité et l'affiliation pour le compte de toutes les sociétés du groupe.

- Départ de Franck VANLEEUE

Franck VANLEEUE (ancien actionnaire des sociétés Enjoy et Besite ayant revendu ses parts à DreamNex SA le 25 avril 2008) a quitté le groupe DreamNex le 31 août 2009. Il était initialement convenu que Monsieur VANLEEUE assure sa présence effective au sein du groupe jusqu'en avril 2011 et que, si il ne devait pas respecter ses obligations de collaboration, la partie du prix de cession des parts sociales restant à payer serait perdue pour lui.

Courant 2009, des désaccords sont survenus entre le groupe DreamNex et Monsieur VANLEEUE, DreamNex considérant que les missions imparties à ce dernier n'étaient pas correctement exécutées. Les parties se sont rapprochées et ont conclu un accord en date du 30 août 2009. Par cet accord, les parties ont mis un point final à leur litige moyennant principalement (a) la résiliation sans indemnité du contrat de Monsieur Frank VANLEEUE et le groupe DREAMNEX et (b) le paiement par DREAMNEX à Monsieur VANLEEUE d'une somme ramenée à 2 336 222 € à titre de solde du prix de cession des parts sociales BESITE et ENJOY. Le montant total normalement restant dû à Monsieur VANLEEUE étant de 3 539 730 €, l'opération s'est traduite dans les comptes de DreamNex par une

diminution de la dette de 1 203 508 € et du goodwill engendré par l'acquisition des sociétés Enjoy et Besite pour un montant de 1 056 119 €.

Evénement postérieur à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels au 31 décembre 2009 sont identiques à celles utilisées dans les comptes des exercices précédents. Par ailleurs, la société, conformément à la possibilité donnée par l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007, a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres de participation en valeurs de titres, à compter de l'exercice 2007 (Voir § 2.3).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur en France dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que des règlements du CRC n°2000-06, n°2004-06 et n°2002-10 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Plus précisément, les règles suivantes ont été appliquées :

2.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée de vie prévue. Les fonds de commerce et mali techniques, assimilés à des fonds de commerce, à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une appréciation régulière lors de survenance d'éléments susceptibles de remettre en cause leur valeur. Lorsque leur juste valeur fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- les frais de création de sites internet et de développement de logiciels
- les logiciels amortis sur une durée de 2 ans
- les marques (non amortissables) et licences
- les fonds de commerce acquis
- les malis de fusion liés aux fusions avec les sociétés SELF TELECOM, OPEN AXE & THINK MULTIMEDIA

Les frais de création de sites Internet et de développements de logiciels sont constitués des coûts de sous-traitance ainsi que du coût de développement interne. Lorsque les sites ou les logiciels ne sont plus utilisés par la Société, ils sont entièrement dépréciés.

2.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes:

| | Durée d'utilisation en années |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Matériels techniques | 2 à 5 |
| Matériels de bureau et informatiques | 2 à 3 |
| Mobilier | 2 à 5 |

2.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat ainsi que les frais d'acquisition afférents. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision. Lorsque la quote-part de la Société dans les capitaux propres des participations est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée. Les frais d'acquisition de titres immobilisés font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de cinq ans (les amortissements dérogatoires 2009 correspondant s'élèvent à 162 K€).

Les prêts, dépôt et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont été le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle au 31 décembre 2009.

Le poste comprend également les actions propres et les espèces gérées dans le cadre du contrat de liquidité dont le seul objet est la régulation du cours de bourse de l'action DREAMNEX. Une provision pour dépréciation est constatée sur le contrat de liquidité actions si la valeur d'inventaire donnée par la moyenne des cours journaliers du mois de décembre est inférieure à la valeur comptable des actions propres.

2.4 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé et qu'il est probable ou certain que la société devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.5 – ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

L'engagement en matière de retraite évalué par un actuaire externe à la société (estimé au 31 décembre 2009 à 9 K€) n'est pas significatif eu égard au nombre moyen de salariés en équivalents temps plein et à la moyenne d'âge des effectifs.

L'engagement est établi selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 5,25%
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité TGH / TGF 05
- Modalité de départ à la retraite : volontaire
- Inflation : 2%

2.6 - STOCKS

Les matières et marchandises en stocks ont été évaluées selon la méthode du prix moyen d'achat pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

2.7 – EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la Direction estime qu'il existe un risque que la créance ne soit pas recouvrée, une provision pour dépréciation de créance est constatée.

2.8 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste valeurs mobilières de placement est composé d'OPCVM monétaires acquises dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie excédentaire de la société.

Les cessions de valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode dite « premier entré / premier sorti ».

Au cours de l'exercice, aucune cession n'a fait l'objet d'une moins-value.

Au bilan, le poste valeur mobilière de placement est estimé à la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur historique.

2.9 - DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent au 31 décembre 2009. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.10 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices est déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

Dans cette méthode, la charge d'impôt correspond au montant dû à l'Etat sans tenir compte de l'impôt différé résultant des effets futurs des différences temporaires.

2.11 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour l'activité de vente de marchandises, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de responsabilité de la marchandise. Pour l'activité de mise à disposition de contenus vidéo et photo, le chiffre d'affaires est réparti prorata temporis sur la période d'abonnement. A la clôture de l'exercice, le chiffre d'affaires sur abonnements partiellement consommés fait l'objet d'un produit constaté d'avance.

3 – NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2008 | Acquisitions | Cessions / Diminutions | 31.12.2009 |
|--|---------------|--------------|---------------------------|---------------|
| Frais de création de sites internet et de développement de logiciels | 366 | 24 | | 390 |
| Autres immob. incorporelles | 191 | 10 | | 201 |
| Fonds de commerce | 762 | | | 762 |
| Mali de fusion | 12 687 | | | 12 687 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 0 | | 2 | 2 |
| Total | 14 007 | 249 | 0 | 14 007 |

Fonds de commerce

DREAMNEX a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

Mali de fusion

Les malis de fusion de 12 687 K€ sont des malis techniques constatés lors des absorptions par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Les malis techniques correspondent au différentiel entre la valeur d'acquisition des titres et l'actif net reçu des sociétés absorbées. Ces malis de fusion constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DREAMNEX. Au 31 décembre 2009, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces malis de fusion sont répartis de la manière suivante :

- mali Self Telecom 4 445 K€
- mali Think Multimédia 6 771 K€
- mali Open Axe 1 471 K€

- **TOTAL 12 687 K€**

| Identification du bien | Valeur comptable | Valeur réelle | Plus value latente | Affectation du mali au prorata des plus values |
|------------------------------------|------------------|---------------|--------------------|--|
| EN K€ | (1) | (2) | (2)-(1) | (3) |
| Fonds de commerce Open Axe | 0 | 1 471 | 1 471 | 0 |
| Fonds de commerce Think Multimedia | 0 | 6 771 | 6 771 | 0 |
| Fonds de commerce Self Telecom | 0 | 4 445 | 4 445 | 0 |
| Total | 0 | 12 687 | 12 687 | 0 |

| Amortissements | 31.12.2008 | Dotations | Reprises | 31.12.2009 |
|--|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Amortissements frais de création de sites internet et de développements de logiciels | 139 | 104 | | 242 |
| Amortissements autres immo.incorporelles | 105 | 26 | 0 | 130 |
| Dépréciation frais de création de sites internet (1) | 65 | | 35 | 31 |
| Total | 309 | 129 | 35 | 404 |

(1) Un site internet a été développé et immobilisé en 2007. Suite à l'arrêt de son exploitation, cette immobilisation avait été totalement dépréciée. La dépréciation est donc reprise au fur et à mesure de l'amortissement de cette immobilisation.

3.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2008 | Acquisitions | Cessions | 31.12.2009 |
|---------------------------|------------|--------------|-----------|------------|
| Matériels techniques | 0 | | 0 | 0 |
| Agencements | 19 | 0 | 0 | 19 |
| Mat. De bureau et inform. | 486 | 102 | 4 | 505 |
| Mobilier | 29 | 0 | 0 | 29 |
| Total | 533 | 127 | 29 | 533 |

| Amortissements | 31.12.2008 | Dotations | Reprises | 31.12.2008 |
|---------------------------|------------|------------|----------|------------|
| Matériels techniques | 0 | 1 | 4 | 0 |
| Agencements | 9 | 4 | 1 | 9 |
| Mat. De bureau et inform. | 326 | 105 | 3 | 326 |
| Mobilier | 18 | 3 | 1 | 18 |
| Total | 354 | 113 | 9 | 354 |

3.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en K€)

| | 31.12.2008 | Acquisitions | Cessions ou rembst | 31.12.2009 | Echéance |
|--|---------------|--------------|-----------------------|---------------|----------|
| Valeurs brutes | | | | | |
| Participations (a) | 45 761 | 67 | 1 219 | 44 609 | > 1 an |
| Frais d'acquisition de titres (a) | 808 | | | 808 | > 1 an |
| Contrat liquidité – actions propres (b) | 1 265 | | 62 | 1 203 | < 1 an |
| Autre créance immobilisée (b) | 202 | 80 | | 281 | < 1 an |
| Prêt au personnel | 31 | 1 | | 32 | > 1 an |
| Créances rattachées à des participations (c) | 8 | -33 | 8 | -33 | < 1 an |
| Dépôts et cautionnements (d) | 1 108 | | 98 | 1 010 | < 1 an |
| Total | 49 183 | 48 | 1 380 | 47 910 | |

| Provisions pour dépréciation | 31.12.2008 | Dotations | Reprises | 31.12.2009 |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Participations | | | | |
| Créances rattachées à des participations (c) | 8 | | 8 | 0 |
| Contrat liquidité – actions propres (b) | 200 | | 200 | 0 |
| Dépôts et cautionnements (d) | 481 | 108 | 8 | 581 |
| Total | 689 | 108 | 215 | 689 |

Ce poste comprend :

- les participations suivantes :

| Filiales et participations | Capitaux propres | Capital social | Résultat de l'exercice | Quote part du capital détenu en pourcentage |
|-------------------------------------|------------------|----------------|------------------------|---|
| Filiales Dreamnex GmbH | 52 192 € | 25 000 € | 1 103 € | 100 % |
| Filiales DNX Network | - 623 556 € | 12 500 € | - 515 365 € | 100 % |
| Filiales Dreamnex UK | - 914 € | 798 € | 1 712 € | 100 % |
| Filiales Dreamnex Belgium | 17 827 562 | 61 500€ | 4 783 963 € | 99.97 % |
| Filiales DAgency | 545 754 € | 66 644 € | 553 355 € | 100 % |

- Dreamnex GmbH et Dreamnex UK n'ont aucune activité opérationnelle au 31 décembre 2009.
- Les frais d'acquisition de titres correspondent aux frais engagés dans le cadre de l'acquisition future des Sociétés ENJOY et BESITE

- Contrat de liquidité :

Au 31 décembre 2009, la Société détient 34 268 de ses propres titres via son contrat de liquidité pour un montant total de 1 203 K€. Au 31 décembre 2008, une provision pour dépréciation de 200 K€ avait été constatée conformément à la note 2.3. Au 31 décembre 2009, les actions détenues présentent une plus value latente. La provision pour dépréciation a donc été reprise.

Au 31 décembre 2008, la Société détenait 36 132 actions DreamNex. Le nombre d'actions propres détenus a donc diminué de 1 864 actions en 2009.

Les autres créances immobilisées (202 K€) correspondent à la part liquide au 31 décembre 2009 des fonds versés dans le cadre du contrat de liquidité.

- Créances rattachées à des participations :
 - Une avance de 8 K€ avait été consentie à la SCI Duranne. Le projet pour lequel la SCI Duranne a été créé, n'ayant pu aboutir, la créance avait été provisionnée à hauteur des frais engagés par cette société au moyen de l'avance accordée par la Société au 31 décembre 2008. Au cours de l'exercice 2009, la SCI Duranne a été liquidée. La provision a été reprise et la créance abandonnée.
 - Le capital de la société Dagency n'ayant été versé qu'à hauteur de 50% en 2009, le poste capital restant à verser de la société Dreamnex s'élève à 33 K€ au 31 décembre 2009.
- Dépôts et cautionnements :

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la Société (960 K€ au 31 décembre 2009 contre 1 056 K€ au 31 décembre 2008). A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.

La part des dépôts de garantie liés au risque d'impayés, pour laquelle il existe un risque de recouvrabilité fait l'objet d'une provision.

La totalité du poste « créances rattachées à des participations » et des « autres immobilisations financières » est constituée de créances immobilisées à moins d'un an.

3.4 – CREANCES CLIENTS (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--------------------|--------------|--------------|
| Comptes clients | 1 462 | 1 444 |
| Factures à établir | 121 | 955 |
| Total brut | 1 583 | 2 399 |
| Provision | 151 | 625 |
| Total net | 1 432 | 1 746 |

La totalité du poste « clients » est constituée de créances à moins d'un an. La provision sur créances clients correspond à des montants que la société n'est pas sûre de recouvrer et en conséquence, elle les a provisionné.

3.5 – AUTRES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Créances fiscales (TVA) | 648 | 298 |
| Créances fiscales (IS) | 122 | 0 |
| Débiteurs divers | 946 | 4 759 |
| Charges constatées d'avance | 744 | 562 |
| Total | 2 460 | 5 619 |

La totalité des postes « autres créances et charges constatées d'avance » est constituée de créances à moins d'un an.

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux soldes des comptes courants des filiales de la société Dreamnex.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

3.6 – INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES (en K€)

| Quantité | Désignation | Valeur d'achat (K€) | Valeur de clôture (K€) |
|--------------|---------------------------|---------------------|------------------------|
| 5 | SICAV SMC | 103 | 103 |
| 37 | SICAV Platine SECUR.Si | 523 | 523 |
| 65.196 | FCP Ecureuil Expansion | 1 200 | 1 200 |
| 68.22563 | LBPAM Trésorerie | 475 | 475 |
| 6.4 | FCP Natixis sécurité jour | 437 | 468 |
| Total | | 2 738 | 2 770 |

Les plus values latentes s'élèvent à 32 K€ au 31 décembre 2009.

3.7 – ECART DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIE ETRANGERE (en K€)

| Nature des écarts | Montant actif | Provision pour perte de change |
|-----------------------------|---------------|--------------------------------|
| Immobilisations financières | 475 | 135 |
| Total | 475 | 135 |

3.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)

Ce poste comprend essentiellement :

| | 31.12.2008 | Dotations | Reprises (prov. utilisées) | Reprises (prov. non utilisées) | 31.12.2009 |
|--------------------------------|------------|------------|----------------------------|--------------------------------|------------|
| Provision pour perte de change | 127 | 135 | | 127 | 135 |
| Provision pour risques | 219 | 133 | | 175 | 177 |
| TOTAL | 345 | 268 | 0 | 301 | 312 |

Les provisions pour risques sont constituées :

- d'une provision pour risque d'impayés à venir qui a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen. Cette provision s'élève au 31 décembre 2009 à 44 K€,
- d'une provision pour risque fournisseurs de 133 K€ au 31 décembre 2009

3.9 – RECAPITULATIF DES PROVISIONS (en K€)

| | 31.12.2008 | Augmentation | Diminution | 31.12.2009 |
|---|--------------|--------------|------------|--------------|
| Amortissements dérogatoires | 109 | 162 | | 270 |
| Total provisions réglementées | 109 | 162 | | 270 |
| Provision pour perte de change | 127 | 135 | 127 | 135 |
| Provision pour risques | 219 | 133 | 175 | 177 |
| Total provisions pour risques et charges | 345 | 268 | 301 | 312 |
| Dépréciation immobilisations incorporelles | 65 | | 35 | 31 |
| Dépréciation titres de participations | 0 | | 0 | 0 |
| Dépréciation créances rattachées à des participations | 8 | | 8 | 0 |
| Dépréciation contrat liquidité – actions propres | 200 | | 200 | 0 |
| Dépréciation dépôts et cautionnements | 481 | 108 | 8 | 581 |
| Dépréciation stocks | 36 | | 1 | 35 |
| Dépréciation créances clients | 151 | 649 | 147 | 652 |
| Total provisions pour dépréciation | 941 | 757 | 399 | 1 299 |
| TOTAL | 1 395 | 1 187 | 700 | 1 881 |

3.10 – DETTES FINANCIERES (en K€)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|---|--------------|--------------|
| DETTES A LONG ET MOYEN TERME | 9 | 2 |
| dont < 1 an | 9 | 2 |
| dont > 1 an et < à 5 ans | | |
| dont > à 5 ans | | |
| TOTAL DETTES FINANCIERES COURT TERME | NEANT | NEANT |
| TOTAL | 9 | 2 |

Emprunts et dettes financières diverses :

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--|---------------|---------------|
| COMPTES COURANTS D'ASSOCIES ET FILIALES | | |
| dont < 1 an | 15 025 | 18 144 |
| dont > 1 an et < à 5 ans | 12 334 | 4 357 |
| dont > à 5 ans | | |
| TOTAL | 27 359 | 22 501 |

Les comptes courants correspondent :

- à la partie du prix d'acquisition des titres OPEN AXE, ENJOY et BESITE payable à terme et de manière échelonnée aux actionnaires de ces sociétés devenus salariés de DREAMNEX. Le règlement des différentes échéances est conditionné à la présence desdits salariés dans la société au moment du versement ;
- à des comptes courants envers les sociétés DREAMNEX Belgium et Dreamnex GmbH (détenues à 100% par Dreamnex) pour un montant de 11 791 K€.

Les dettes supérieures à 1 an correspondent aux échéances de paiement prévues par les contrats d'acquisition et s'échelonnant du 1^{er} janvier 2011 au 30 avril 2011.

3.11 – DETTES D'EXPLOITATION (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|---------------------|--------------|---------------|
| Fournisseurs | 7 362 | 9 021 |
| Dettes au personnel | 370 | 435 |
| Dettes sociales | 295 | 323 |
| Dettes fiscales | 753 | 1 947 |
| Autres dettes | 187 | 2 921 |
| TOTAL | 8 967 | 14 647 |

La totalité du poste « autres dettes » est constituée de dettes à moins d'un an.

3.12 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER (en K€)

| Détail des produits à recevoir (en K€) | 31.12.2009 |
|--|--------------|
| Fournisseurs avoirs à recevoir | 120 |
| Clients factures à établir | 955 |
| Produits à recevoir | 25 |
| Intérêts à recevoir | 6 |
| TVA sur factures non parvenues | 169 |
| TOTAL | 1 275 |

| Détail des charges à payer (en K€) | 31.12.2009 |
|---------------------------------------|--------------|
| Fournisseurs factures à recevoir | 7 559 |
| Frais de personnel et dettes sociales | 539 |
| Impôts et taxes | 184 |
| TVA sur avoirs à recevoir | 3 |
| TVA sur factures à établir | 53 |
| TOTAL | 8 338 |

3.13 – COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Produits constatés d'avance | 2 980 | 2 257 |
| Total | 2 980 | 2 257 |

Les produits constatés d'avance correspondent aux abonnements facturés d'avance.

3.14 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés
 - Engagement de retraites : cf § 2.5
 - Compte bancaire nanti pour 4 272 K€
- Engagements reçus
 - De M. Franck Rosenstein, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Open Axe, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Open Axe. Au 31/12/2009, les termes restant à payer s'élèvent à 81 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 décembre 2010.
 - De M. Joeri de Leener, Mme Patsy Vanleeuwe, M. Tom de Wispelaere et M. Bart Ronsyn, actionnaires de la société et anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE, qui se sont engagés à ne pas rompre leurs contrats de management au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession des sociétés ENJOY et BESITE. Au 31/12/2009, les termes restant à payer s'élèvent à 8 713 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 25 avril 2011.
- Engagements réciproques
 - Néant

3.15 – ENTREPRISES LIEES

| Filiales et participations | Créances au 31.12.09 | Dettes au 31.12.09 | Produits sur l'exercice 2009 | Charges sur l'exercice 2009 |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Filiales Dreamnex GmbH | - | 34 424 € | 0 | 2 336 € |
| Filiales DNX Network | 251 923 € | 1 987 832 € | 251 923 € | 792 772 € |
| Filiales Dreamnex UK | 23 313 € | - | 61 € | - |
| Filiales Dreamnex Belgium | 182 491 € | 11 758 288 € | 182 491 € | 699 938 € |
| Filiales DAgency | 4 657 162 € | 6 371 400 € | 200 442 € | 10 752 124 € |

4 – NOTES SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES ET PAR TYPE DE PRODUITS (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--------------|---------------|---------------|
| France | 38 265 | 38 148 |
| CEE | 4 794 | 4 535 |
| EXPORT | 775 | 911 |
| DOM | 689 | 641 |
| Total | 44 523 | 44 235 |

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Vente de produits | 9 370 | 8 672 |
| Vente abonnements rencontre | 6 017 | 6 907 |
| Vente d'abonnements | 29 136 | 28 656 |
| Ventes autres | 0 | 0 |
| Total | 44 523 | 44 235 |

4.2 – CHARGES EXTERNES (K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--|---------------|---------------|
| Fournitures consommables | 92 | 106 |
| Sous-traitance | 1 238 | 1 578 |
| Achats de contenu et paiement sécurisé | 3 620 | 3 648 |
| Locations et charges locatives | 231 | 239 |
| Entretien et maintenance | 54 | 49 |
| Assurances | 48 | 5 |
| Intérimaires et personnel détaché | 68 | 44 |
| Honoraires et commissions | 1 548 | 673 |
| Publicité et partenariat | 20 677 | 18 778 |
| Frais de déplacement et réception | 244 | 138 |
| Frais postaux et télécommunication | 1 495 | 1 449 |
| Frais bancaires et autres charges diverses | 126 | 89 |
| Cotisations et autres charges diverses | 234 | 79 |
| TOTAL | 29 675 | 26 875 |

4.3 – RESULTAT FINANCIER (K€)

| Produits financiers | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--|--------------|------------|
| Produits financiers de participation | 2 000 | 24 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 139 | 51 |
| Reprise sur provision dépréciation | 201 | 343 |
| Différences positives de change | 21 | 26 |
| Plus value cession de valeurs mobilières | 50 | 11 |
| Total | 2 410 | 455 |

| Charges financières | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Dotation aux provisions | 327 | 242 |
| Intérêts et charges assimilés | 298 | 184 |
| Différences négatives de change | 2 | 17 |
| Total | 627 | 443 |

| | | |
|---------------------------|--------------|-----------|
| Résultat financier | 1 783 | 12 |
|---------------------------|--------------|-----------|

4.4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)

| Produits exceptionnels | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|---|--------------|------------|
| Produits exceptionnels s/ opérations de gestion | | 31 |
| Produits de cession d'immobilisation | 228 | 0 |
| Boni sur rachat d'actions propres | 22 | 99 |
| Reprises de provisions | 1 202 | 2 |
| Total | 1 451 | 132 |

| Charges exceptionnelles | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--|--------------|------------|
| Amendes et pénalités | 99 | 0 |
| Coût d'introduction en bourse | | |
| Autres charges exceptionnelles | 1 456 | -3 |
| Mali sur rachat d'actions propres | 26 | 36 |
| Provision pour risque exceptionnel | 267 | 162 |
| Valeurs nettes comptables d'actifs cédés | 221 | 0 |
| Total | 2 068 | 195 |

| | | |
|------------------------------|--------------|------------|
| Résultat exceptionnel | - 616 | -63 |
|------------------------------|--------------|------------|

4.5 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES (en K€)

| | Résultat avant impôt | Impôt dû | Résultat net |
|-------------------------|----------------------|-------------|--------------|
| Résultat d'exploitation | 9 303 | 3 351 | 5 952 |
| Résultat financier | 12 | 4 | 8 |
| Résultat exceptionnel | (63) | (22) | (41) |
| TOTAL | 9252 | 3333 | 5 919 |

4.6 – SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE (en K€)

| | Montant |
|--|----------------|
| Impôt dû sur : | |
| - Provisions réglementées | 270 067 |
| Total accroissements | 270 067 |
| Impôt payé d'avance sur : | |
| - Charges non déductibles temporairement | 71 236 |
| Total allègements | 71 236 |
| Situation fiscale différée nette | 198 831 |

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 – EFFECTIFS MOYENS

| | 31.12.2008 | 31.12.2009 |
|--------------|------------|------------|
| Cadres | 19 | 14 |
| Non cadres | 29 | 26 |
| Total | 48 | 40 |

5.2 – DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi 2004-394 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation (DIF). Ce droit est d'une durée de 20 heures par an pour tout salarié en contrat à durée indéterminée disposant d'une ancienneté d'au moins un an.

Au 31 décembre 2009, le nombre total d'heures de DIF disponible s'élève à 1557 heures. Aucune demande de la part des salariés pour bénéficier du DIF n'ayant été reçue au 31 décembre 2009 par la société, aucune provision n'a été constatée à ce titre.

5.3 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Le montant des rémunérations versées aux organes de direction sur l'exercice 2009 s'élève à 710 K€.

5.4 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLAN DE STOCK OPTIONS

Il n'y a pas d'instrument financier et il n'existe pas de plan de stock options.

5.5 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros).

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DREAMNEX au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2009 sont les suivants : Exercices couverts : 31-12-2009 (N) et 31-12-2008 (N-1).

| | | DELOITTE | | | | SACOR | | | |
|--------------|--|------------|-----|------|------|------------|-----|------|------|
| | | Montant HT | | N% | N-1% | Montant HT | | % | |
| | | N | N-1 | | | N | N-1 | N% | N-1% |
| Audit | | | | | | | | | |
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| | Emetteur | 97 | 90 | 71% | 43% | 62 | 60 | 100% | 100% |
| | Filiales intégrées globalement | 30 | 44 | 22% | 21% | | | | |
| | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | |
| | Emetteur | 10 | 25 | 7% | 12% | - | - | | |
| | Filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| | <i>Sous Total</i> | 137 | 159 | 100% | 76% | 62 | 60 | 100% | 100% |
| | Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées | | | | | | | | |
| | Due diligence | 0 | 50 | 0% | 24% | 0 | 0 | | |
| | <i>Sous Total</i> | 0 | 50 | 0% | 24% | 0 | 0 | | |
| | TOTAL | 137 | 209 | 100% | 100% | 62 | 60 | 100% | 100% |

Cet exercice a débuté le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, DreamNex a maintenu sa position de leader européen de l'Internet de charme. Malgré un marché difficile, le Groupe Dreamnexus présente des résultats en hausse grâce, d'une part, à la progression de son activité Rencontres et au lancement de nouvelles gammes de produits SexyAvenue et, d'autre part, au fort gain de rentabilité lié à la réorganisation du Groupe et à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation.

1 - COMPTE DE RESULTAT

Evolution du chiffre d'affaires

| Chiffres consolidés en millions d'euros | 31.12.2008 | | 31.12.2008 | Evolution Proforma 2009/2008 | Evolution 2009/2008 |
|---|--------------|--------------|--------------|------------------------------|---------------------|
| | 31.12.2009 | Proforma (i) | | | |
| Produits | 7,47 | 8,04 | 8,04 | -7,1% | -7,1% |
| Rencontre | 6,94 | 6,02 | 6,02 | 15,3% | 15,3% |
| Divertissements | 52,92 | 56,24 | 46,55 | -5,9% | 13,7% |
| Total | 67,33 | 70,30 | 60,61 | -4,2% | 11,1% |

(i) Au titre de l'exercice 2008, la société DreamNex intègre dans son périmètre les sociétés Enjoy et Besite à compter du 25 avril 2008 (date de transfert effective des titres des sociétés) et ce même si le protocole d'achat prévoit que le résultat d'Enjoy et de Besite pour la période du 1^{er} janvier au 25 avril reviendrait intégralement à DreamNex. Les données pro forma reflètent l'activité sur 12 mois intégrant Enjoy et Besite dès le début de l'année.

Activité Boutique - Ventes de produits

L'activité vente de Produits s'établit à 7,5 M€ et recule de 7,1% par rapport à l'exercice précédent. La baisse du panier moyen constatée fin 2008 a pesé sur le volume d'encaissements de l'exercice. Pour autant, la gamme de lingerie à la marque SexyAvenue a confirmé sa percée. Fort de ce succès, DreamNex a lancé en juin 2009 une gamme de sextoys à la marque, inspirée de ces 15 produits les plus vendus. Cette gamme a reçu un accueil positif immédiat et représente déjà 22% des commandes du rayon, portant à 27% le poids total des ventes de produits à la marque. Outre le fait de renforcer la marque, le développement des produits SexyAvenue contribue à l'appréciation de la marge globale de l'activité.

Activité rencontre

L'activité Rencontre progresse de 15,3% en 2009 pour atteindre 6,9 M€ de chiffre d'affaires. Au quatrième trimestre, la progression ressort à 19,3% par rapport à la même période de 2008. Cette forte dynamique a profité du lancement d'un nouveau service de discussions aux fonctionnalités étendues (visioconférence, échanges instantanés...) qui a permis de développer les abonnements.

Les équipes techniques finalisent actuellement une nouvelle version du site EdenFlirt, qui offrira une ergonomie améliorée et de nouvelles fonctionnalités communautaires, dont le lancement imminent devrait permettre de renforcer la dynamique de l'activité.

Activité divertissements (contenus)

L'activité Divertissements totalise 52,9 M€ sur l'année 2009, en progression de 13,7% par rapport au chiffre d'affaires consolidé 2008. En données proforma, l'activité affiche un recul de 5,7%. Les rachats de crédits temps du service de webcams ont été affectés par la baisse générale de la consommation. En revanche l'activité réalisée en abonnement a bien résisté sur la période.

L'évolution du chiffre d'affaires Divertissements doit par ailleurs être appréciée au regard de deux décisions importantes qui contribueront positivement à la rentabilité. Les activités non adultes d'hébergement et de routage SMS du Groupe Enjoy ont été cédées en cours d'année. Ces activités représentaient un chiffre d'affaire annuel de 1,1 M€, mais dégageaient une marge quasi nulle. Cette cession a permis de réallouer des ressources sur les activités à forte rentabilité. Par ailleurs, le Groupe n'a pas opté pour une surenchère de ses dépenses publicitaires, constatée sur le marché pour compenser la baisse d'activité liée au contexte économique. Cette optimisation des investissements, si elle a réduit à court terme l'exposition des offres, aura un effet positif sur le niveau de résultat dégagé.

Evolution du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève pour l'exercice 2009 à 16.000 K€ contre 14.921 K€ pour 2008 en données proforma, soit une progression de 7.2%.

Cette évolution est la conséquence :

- d'une forte amélioration de la rentabilité et à une progression du résultat opérationnel courant, grâce notamment aux éléments suivants :
 - (i) Réorganisation du groupe au cours du premier semestre
 - (ii) Diminution des principales charges d'exploitation :
 - a. Baisse des coûts marketing (meilleure efficacité et ciblage privilégiant le profit par rapport au volume)
 - b. Harmonisation européenne à la baisse des reversements aux animatrices
 - c. Amélioration des coûts d'encaissements.
- d'une diminution des charges non courantes

Le résultat non courant s'élève à -224 K€ au 31 décembre 2009 et s'explique principalement par les coûts liés à la réorganisation du Groupe.

Au 31 décembre 2008, les autres produits et charges non courants s'élevaient à - 1 125 K€, du fait principalement de la résolution de litige entamé en 2007 et relatif à notre messagerie instantanée spécialisée rencontres (litige Weflirt), ainsi qu'aux honoraires juridiques liés à la résolution de ce litige.

Evolution du résultat financier

Le résultat financier s'élève à -54 K€ contre 309K€ pour 2008 en données proforma.

Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- dégradation de la rentabilité des produits de placement,
- impact négatif des devises à la clôture,
- le provisionnement d'une immobilisation financière.

Evolution du résultat net

Le résultat net au 31 décembre 2009 s'élève à 10.580 K€, contre 10.105 K€ en données proforma et à 8.222 K€ en données consolidées pour 2008.

Cette variation s'explique par l'amélioration du résultat opérationnel, grâce notamment à l'amélioration de la rentabilité, à la maîtrise des coûts et à la diminution des charges non courantes, partiellement compensée par la baisse du résultat financier.

2 – BILAN

Evolution de l'actif non courant

L'actif non courant passe de 51.867 K€ au 31 décembre 2008 à 50.080 K€ au 31 décembre 2009.

Cette évolution s'explique principalement par :

- la diminution du goodwill lié à l'acquisition en 2008 des sociétés Enjoy et Besite, du fait des événements suivants :
 - Cession de l'activité de gestion de noms de domaines de Dreamnex Belgium
 - Diminution de la dette de Dreamnex SA suite au départ d'un ancien actionnaire des sociétés Enjoy et Besite.
- La réduction des dépôts de garantie liée à l'abandon de certains contrats d'encaissement.

Les autres éléments de l'actif non courant n'appellent pas de commentaires particuliers.

Situation de l'endettement net

Au 31 décembre 2009, la trésorerie s'établit à 16.767 K€ (dont 12 997 K€ de disponibilités et 3 770 K€ de valeurs mobilières de placement).

En contrepartie, la Société a des dettes financières pour 11.665 K€ composées principalement par des dettes vis-à-vis des anciens actionnaires de Open Axe, Enjoy et Besite et par un acompte sur dividendes à verser d'un montant de 2.855 K€.

Le règlement des différentes échéances des dettes vis-à-vis des anciens actionnaires de Open Axe, Enjoy et Besite est conditionné à la présence desdits anciens actionnaires dans le groupe au moment du versement.

La trésorerie nette de dettes financières s'élève donc à 5.102K€ au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, les principaux ratios d'endettement du groupe sont les suivants :

- Endettement sur capitaux propres = -11%
- Endettement sur chiffre d'affaires = -8%

Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail au 31 décembre 2009.

Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR reste structurellement négatif mais il s'améliore au cours de l'exercice 2009. Il passe de -9.105 K€ au 31 décembre 2008 à -9.257 K€ au 31 décembre 2009.

Instruments financiers

La Société ne dispose pas d'instruments financiers au 31 décembre 2009.

3 – EXPOSITION AUX RISQUES

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0.15%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écarter les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces

prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains ou en livres sterling. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro, d'une part, et le dollar américain ou la livre sterling, d'autre part, viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Par ailleurs, le Groupe réalise une faible partie de ses achats de produits en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar sont répercutées sur les prix de vente des produits. Cependant, une variation importante à la hausse du dollar pourrait induire une hausse des prix importants des produits proposés par le Groupe, et avoir un impact néfaste sur ses ventes, et réduire le résultat du Groupe.

Le Groupe réalise une majeure partie de ses achats de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe a des dettes financières envers les anciens actionnaires des sociétés Open Axe, Enjoy et Besite. Le règlement des différentes échéances est conditionné à la présence desdits salariés dans la société au moment du versement.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à la crise financière

Le Groupe a pris plusieurs mesures pour se couvrir contre les risques liés à la crise financière.

Afin de se couvrir contre le risque de faillite d'un établissement financier :

- une partie de sa trésorerie (4.3 M€ au 31/12/2009) est placée en bons du trésor français.
- le reste de la trésorerie est réparti entre plusieurs banques.

4A – PRISES DE PARTICIPATION

La société DreamNex n'a pas pris de participation au cours de l'exercice 2009.

Une filiale à 100% Dagency a été créée au cours de l'exercice (se référer au paragraphe 1.k).

4B – CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant

4C – FILIALES ET PARTICIPATIONS

DreamNex détient 100% du capital de la société allemande DREAMNEX GmbH au capital de 25.000 €. Cette société n'a aucune activité opérationnelle et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 1K€ pour un résultat de -1K€.

DreamNex détient 100% du capital de la société DREAMNEX Belgium, issue de la fusion en 2009 des sociétés belges BESITE et ENJOY. Cette société a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 25.709 K€ et un résultat de 4.784 K€.

DreamNex détient 100% du capital de la société luxembourgeoise DNX Network au capital de 12 500 €. L'activité de cette société, créée en novembre 2008, a été lancée courant 2009. En 2009 son chiffre d'affaires s'élève à 23.604 K€ et son résultat s'élève à -515 K€.

DreamNex détient 100% du capital de la société anglaise Dreamnex UK Ltd au capital de 798 £. Cette société, créée en novembre 2008 n'a aucune activité au 31 décembre 2009.

DreamNex détient 100% du capital de la société suisse Dagency SA au capital de 100 000 CHF (créée en 2009). Au 31 décembre 2009, Dagency présente un chiffre d'affaires de 22.597 K€ pour un résultat de 479 K€.

5 – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société a continué ses programmes en matière de R&D, notamment sur le logiciel de messagerie pour la rencontre.

Les frais de développement et de création du site Internet ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charge au cours de l'exercice où ces dépenses sont engagées.

6 - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Événements importants depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

Evolution prévisible de l'activité et perspectives d'avenir :

- **Évolution prévisible de l'activité**

Le groupe poursuit son développement et sa structuration dans des conditions de marché difficiles en raison de la crise financière. Son objectif pour l'exercice 2010 est de maintenir l'activité 2009 dans les pays dans lesquels le Groupe est implanté et de se développer sur de nouveaux territoires.

- **Perspectives d'avenir**

Le Groupe fait face à un début d'année contrasté. Les ventes E-commerce retrouvent un bon dynamisme et l'activité Rencontre conforte sa dynamique de croissance. Ces éléments positifs sont toutefois pondérés par une tendance de net repli des ventes dans l'activité Divertissement. L'arrivée

de nouveaux concurrents très agressifs a réduit les possibilités d'acquisition de trafic du Groupe sur les moteurs de recherche et a entraîné la perte d'affiliés importants. Face à cette situation, des mesures rapides sont prises qui devraient permettre d'améliorer les taux de transformation sur l'ensemble des sites, et redynamiser le réseau d'affiliés par une plus grande agressivité commerciale. Ce début d'année perturbé ne devrait pas entamer la capacité de DreamNex à dégager une forte rentabilité, La bonne maîtrise de la structure de charges et les bénéfices attendus en année pleine des mesures prises en 2009 viennent appuyer cette confiance.

Par ailleurs, plusieurs projets importants verront le jour au cours du premier semestre. Le service de VOD sera enrichi de contenus premiums et multi-langues, suite à un accord passé avec les productions Marc Dorcel. Une nouvelle version du site de rencontres, au design amélioré et intégrant des fonctionnalités ludiques, de type réseau social sera prochainement lancée en France, L'activité Rencontre sera ensuite internationalisée, avec le lancement dans deux nouveaux pays importants, l'Angleterre et la Hollande. Sur les activités E-commerce, les gammes de sextoys à la marque SexyAvenue vont être encore étendues après le succès rencontré en 2009.

Le Groupe travaillera aussi au déploiement de ses activités sur le média mobile, en se concentrant sur l'iPhone et autres smartphones, avec l'intégration innovante du service de webcams à son service VOD actuel, et avec le développement d'une version mobile de son service de Rencontre.

Parallèlement à ces avancées sur ses activités historiques, DreamNex entend prendre position sur le marché en forte croissance du Gaming et plus particulièrement des jeux d'argent qui adresse une population adulte et masculine en bonne adéquation avec l'audience du Groupe.

Enfin, fort de sa situation financière solide, DreamNex entend poursuivre sa recherche d'acquisitions ciblées pour renforcer sa position en Europe.

Le Conseil d'Administration



**Rapport du président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration
au cours de l'exercice social 2009**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général.

1 – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Formation du Conseil d'Administration

La Société est passée au statut de société anonyme dotée d'un conseil d'administration le 21 juillet 2006. Elle avait été initialement constituée sous cette forme avant d'adopter le 17 mars 2004 la forme de société par actions simplifiée.

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2009 le Conseil d'Administration était composé de quatre membres.

Trois d'entre eux ont été nommés le 21 juillet 2006 pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie au cours de l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

- Monsieur Patrice MACAR, de nationalité belge, né le 15 octobre 1970 à Winchester (USA), demeurant 740, chemin des Bastides Fortes - 13510 EGUILLES ;
- Monsieur Pierre MACAR, de nationalité belge, né le 28 mai 1939 à Liège (Belgique), demeurant 16bis, rue de Noisy – 78870 BAILLY (France) ;

- Monsieur Philippe NICOLAS, de nationalité française, né le 3 novembre 1954 à Douala (Cameroun), demeurant 32, boulevard Jean-Jaurès – 92100 BOULOGNE.

Le quatrième membre a été nommé le 25 avril 2008 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie au cours de l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

- - Monsieur Joeri DE LEENER, de nationalité belge, né le 5 mai 1972 à HALLE (BELGIQUE), demeurant Leming 49, 3010 Kessel-Lo, Belgique.

La liste des fonctions et mandats qu'ils exercent figure en annexe I au présent rapport.

A ce stade et compte tenu de sa taille, la Société ne compte pas au sein de son Conseil d'Administration d'administrateur pouvant être qualifié d'indépendant et n'envisage pas d'en désigner.

1.3. Mission et rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration examine et arrête les comptes annuels. Il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux orientations stratégiques de la Société.

1.4. Fréquence des réunions et décisions adoptées

L'article 15.3 des statuts prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Au cours de l'exercice écoulé le conseil d'administration s'est réuni quatre fois avec un taux de présence de 50 %. Les dates des réunions et leur ordre du jour figure en annexe II au présent rapport.

1.5. Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 15.3 des statuts, les administrateurs sont convoqués par tous moyens.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent ou arrêtent les comptes annuels et les comptes intermédiaires.

1.6. Information des administrateurs

Conformément à l'article 16.1. des statuts, le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

1.7. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

1.8. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux de réunion sont établis sous la responsabilité du président à l'issue de chaque réunion, le projet étant habituellement soumis à l'approbation des administrateurs lors de la réunion suivante.

1.9. Pouvoirs du Président Directeur Général

La Société est dirigée par un président qui assume la présidence du Conseil d'Administration et la direction générale.

Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs de la direction générale.

1.10. Comités spécialisés

La Société n'a pas de comité spécialisé et n'envisage pas d'en mettre en place à court terme. Si le périmètre de la Société venait à s'accroître de manière significative, la Société reconsidérerait sa position.

1.11. Règlement intérieur du conseil d'administration et Charte de l'administrateur

Un règlement intérieur existe qui a été adopté par le Conseil d'Administration en même temps que la Charte de l'administrateur.

1.12. Évaluation des travaux du conseil d'administration

La Société procède périodiquement à l'évaluation des travaux du Conseil d'Administration. Cette évaluation résulte d'une démarche menée avec l'assistance des conseils externes de la Société.

1.13. Rémunération des membres du conseil d'administration

Les administrateurs n'ont pas bénéficié jusqu'à ce jour de jetons de présence, ni d'autre rémunération ou avantage de quelque nature que ce soit.

Le président, en sa qualité de directeur général, a bénéficié de la rémunération suivante :

- une partie fixe mensuelle de 15.000 € brut ;
- une partie variable égale à 4% du résultat net avant impôt du groupe DREAMNEX, à savoir la société DREAMNEX et ses filiales.

1.14. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

La participation des actionnaires à l'assemblée générale est régie par les dispositions du Titre V des statuts sociaux.

1.15. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les éléments mentionnés à l'article L.225-100-3 du code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent au § 1.s : du rapport du Conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 dudit code.

2 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

2.1. Présentation et organisation de la Société

Les salariés de la Société sont répartis sur deux sites au 31 décembre 2009.

- Le siège à Rousset dans lequel sont regroupés les services marketing, achat, développement, finance ainsi que la direction,
- Un établissement à Montreuil près de Paris où sont regroupés des développeurs spécialisés. Le fait d'avoir un établissement dans la région parisienne permet également à la Société de recruter des développeurs de bon niveau.

Les services centraux étant regroupés à Rousset, toute l'information comptable et financière y est centralisée, ce qui permet le maintien d'un bon niveau de contrôle interne.

Toutes les dépenses sont validées à Rousset.

2.2. Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- réalisation et optimisation des opérations,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- établissement systématique de situations comptables selon une périodicité semestrielle ;
- revue régulière de points définis dans des cadres détaillés au point 2.3.2;

- contrôle des procédures et des suivis informatiques par une personne dédiée.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Président,
- le Conseil d'Administration,
- les responsables de services.

Le contrôle interne repose sur la mise en place de procédures internes de contrôle et d'autorisation et de procédures externes de contrôle.

2.3. Procédures internes de contrôle et d'autorisation

2.3.1. Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la direction générale

Les données comptables et budgétaires sont examinées par le Président et le directeur financier.

Le système comptable utilisé par la Société est le système Expert Winner édité par CCMX-CEGID.

La comptabilité est internalisée et rattachée au directeur financier qui est assisté d'un expert-comptable extérieur qui intervient pour réviser les comptes sociaux sur une base au moins semestrielle. Les déclarations fiscales et sociales de la Société sont établies en interne.

2.3.2. Mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Société relatives aux fonctions opérationnelles spécifiques sont les suivantes :

Ventes : les encaissements liés au paiement sécurisé sont contrôlés par le service comptable et les services de la présidence en comparant systématiquement les données fournies par les prestataires et les données internes du système informatique.

Les factures reçues des affiliés sont systématiquement contrôlées par le service comptable. Elles sont comparées aux données internes du système informatique.

Investissements et achats : les contrôles sur les investissements et les autres achats sont effectués grâce à une procédure d'autorisation diligentée par la direction générale.

Trésorerie : le contrôle de la gestion de la trésorerie s'opère à travers l'état mensuel des rapprochements bancaires contrôlé mensuellement par le directeur financier et la sécurisation des moyens de paiement assuré par des prestataires externes.

Personnel : la paie des salariés est établie et contrôlée en interne par le responsable comptable.

2.3.3. Processus budgétaire.

Chaque année la direction générale établit avec le directeur financier un budget prévisionnel élaboré sur la base des choix stratégiques.

Ce processus donne lieu à une actualisation périodique des hypothèses retenues en fonction du réel à date et de l'évolution de l'activité.

2.4. Recensement et dispositif de gestion des risques

La Société met en place un contrôle interne lui permettant d'identifier et de gérer les risques liés à sa stratégie, à son activité, à son développement et à son processus de décision.

Risques relatifs à la stratégie de la Société

Afin de permettre à la Société de faire face à une très forte croissance et d'anticiper les risques qui en découlent, la Société a mis en place une procédure de suivi de la capacité de sa plate-forme technique et de l'état de ses réseaux, de manière à pouvoir anticiper les recrutements et les investissements de capacité qui pourraient s'avérer nécessaires.

Risques liés à l'activité sur Internet

Afin de limiter les risques de mise en responsabilité de la Société en tant qu'éditeur de site commercial sur Internet, notamment dans les cas de fraudes à la carte bancaire, DreamNex enregistre systématiquement toutes les données personnelles associées à chaque transaction, comprenant notamment l'adresse IP. Toute utilisation anonyme étant automatiquement bloquée.

Sécurité

La Société a mis en place des procédures pour garantir la sécurité et l'intégrité physique de sa plateforme technique.

Procédures de contrôle et de communication financière

L'information des actionnaires est effectuée, sous le contrôle de la direction générale, dans le cadre des assemblées générales qui sont périodiquement réunies, ainsi que conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

2.5. Périmètre du contrôle interne

Le cadre de référence de ces objectifs est la Société.

2.6. Référentiel utilisé

La méthodologie utilisée pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne tient compte de la spécificité de la Société et fait usage d'un référentiel inspiré du COSO.

2.7. Diligences mises en œuvre et évaluation de procédures

Ce rapport a été établi sur la base de la connaissance des règles de contrôle interne appliquées dans la Société, des discussions avec les entités impliquées dans ce contrôle et avec l'assistance du responsable financier.

3 – SUIVI DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE MEDEF

Le Groupe DreamNex se réfère au gouvernement d'entreprise MEDEF.

Plus particulièrement :

- Les mandataires sociaux du Groupe n'ont pas de contrat de travail avec une des sociétés du groupe.
- Les mandataires sociaux du groupe n'ont pas de contrats / clauses prévoyant d'indemnités de départ.
- Aucun contrat de travail ne prévoit d'indemnités de départ à l'intérieur du groupe.
- Aucun régime de retraite supplémentaire n'est prévu pour aucun salarié dans le Groupe DreamNex.
- Le groupe DreamNex n'a aucun plan de stock-options ou d'actions gratuites en cours.

Les administrateurs du Groupe sont :

- Patrice Macar,
- Pierre Macar,
- Philippe Nicolas,
- Joeri de Leener.

Le montant de la rémunération totale de Patrice Macar, Président du conseil d'administration, s'est élevé à 818 K€ au titre de l'exercice 2009 (dont 180 K€ de rémunération fixe et 638K€ de rémunération variable).

Le montant des honoraires versés à la société Take BVA (société dont Joeri de Leener est gérant) au titre des management fees liés à l'activité de Joeri de Leener s'est élevé à 220 K€ au titre de l'exercice 2009 (montant fixe – pas de rémunération variable).

Pierre Macar et Philippe Nicolas n'ont pas touché de rémunération du Groupe au titre de l'exercice 2009.

Par ailleurs :

- Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants.
- Il n'existe aucun plan de stock-options et/ou d'actions gratuites en faveur des dirigeants au 31 décembre 2009.
- Les administrateurs n'ont pas touché de jetons de présence au titre de l'exercice 2009.

4 – PROCÉDURES DE CONTRÔLE EXTERNE

4.1. Expert comptable extérieur

Un cabinet d'expertise comptable assiste la société pour la révision et l'établissement des comptes semestriels et annuels, alors que la tenue de la comptabilité est assurée en interne par le service comptable.

4.2. Commissaires aux comptes

Les comptes de la Société sont contrôlés par deux Commissaires aux Comptes, le cabinet DELOITTE & Associés à Marseille, et le cabinet SACOR AUDIT à Paris.

Les commissaires aux comptes ont une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité et la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le Président Directeur Général

ANNEXE I
au Rapport du Président sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration

Liste des mandats exercés par les administrateurs

Mandats au sein de DREAMNEX

| Nom | Fonction | Date de 1ère nomination | Date d'échéance du mandat |
|------------------|-----------------------------|-------------------------|---|
| Patrice Macar | Président Directeur Général | 21 juillet 2006 | AGO statuant sur les comptes sociaux au cours de l'année 2012 |
| Pierre Macar | Administrateur | | |
| Philippe Nicolas | Administrateur | | |
| Joeri de Leener | Administrateur | 25 avril 2008 | AGO statuant sur les comptes sociaux au cours de l'année 2014 |

Mandats hors DREAMNEX

| Nom | Autres mandats |
|---------------|--|
| Patrice Macar | <ul style="list-style-type: none"> - DNX Network SARL (Luxembourg, filiale DreamNex) : Gérant - DreamNex Belgium (Belgique, filiale DreamNex) : président du conseil d'administration - DreamNex GmbH (Germany, filiale DreamNex) : gérant - DreamNex UK Ltd (UK, filiale DreamNex) : gérant - PM Network (France, holding de participation) : Président et Administrateur - PM Equity (Luxembourg, holding de participation) : Gérant Associé - SCI Basfort (France, résidence personnelle) : Gérant - CUSTOM HOLDING (France) : Administrateur |
| Pierre Macar | |

| <i>Nom</i> | <i>Autres mandats</i> |
|-------------------------|--|
| <i>Philippe Nicolas</i> | <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gérant de la Sarl Ile Saint Louis Décoration</i> - <i>Gérant de la Sarl Digital Canal (sans activité)</i> - <i>Gérant de la Sarl Digital Step (sans activité)</i> |
| <i>Joeri de Leener</i> | <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gérant de DNX Networks</i> - <i>Gérant de DreamNex Belgium</i> - <i>Gérant de Take BVA</i> |

ANNEXE II
au Rapport du Président sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration

Ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration tenues en 2009 :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 FÉVRIER 2009

- Modification de la rémunération du président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2008 ;
- Fixation de la rémunération du président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2009 ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2009

- Arrêté des comptes annuels pour 2008 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;
- Publication des comptes annuels pour 2008 au BALO ;
- Établissement des comptes consolidés ;
- Publication des comptes consolidés au BALO ;
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social, pour un maximum de vingt millions d'euros et d'une durée de dix-huit mois ; cessation par anticipation du programme autorisé le 25 avril 2008 ;
- Convocation des actionnaires en assemblée générale ordinaire à l'effet de (a) approuver les comptes annuels pour 2008, (b) approuver les comptes consolidés et (c) autoriser un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social pour un maximum de vingt millions d'euros ;
- Arrêté des termes du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2008, du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des projets de résolutions ;
- Rapport du président sur le contrôle interne ;
- Discordance entre le montant des dividendes dont la distribution a été votée par l'assemblée générale du 25 avril 2008 et le montant des dividendes distribués ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AOUT 2009

- Arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2009, présentés sous forme consolidée, et du rapport semestriel d'activité, conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier ;
- Arrêté des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2009 en vue de la distribution d'un acompte sur dividendes ;
- Distribution d'un acompte sur dividendes ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 AOÛT 2009

- Litige avec Monsieur Frank VANLEEUWE à propos du paiement du solde du prix des parts sociales BESITE et ENJOY cédées à la Société le 25 avril 2008 ; pouvoir au président à l'effet de négocier et de signer un accord transactionnel avec Monsieur Frank VANLEEUWE et les actes d'application de cet accord ;
- Questions diverses.



Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport sur les comptes annuels

Rapport sur le contrôle interne

SACOR audit
16, place de la Madeleine
75008 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme
496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes **sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DREAMNEX, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose le changement de méthode résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la première application de la norme IAS1 révisée.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de moindre visibilité sur le futur entraînant une difficulté à appréhender les perspectives économiques, comme exposé dans la note 1.2 de l'annexe. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 1.10 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.10 de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Par ailleurs, comme exposé dans la première partie du présent rapport, la note 1 de l'annexe expose le changement de méthode résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la première application de la norme IAS1 révisée.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.


Paris et Marseille, le 29 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

SACOR audit


Philippe ANDRE

Deloitte & Associés


Anne-Marie MARTINI

SACOR AUDIT
16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme
496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DREAMNEX, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste

également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de moindre visibilité sur le futur entraînant une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les actifs incorporels et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2009 s'établissent respectivement à 13 639 152 euros et à 45 383 054 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.1 et 2.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et

dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

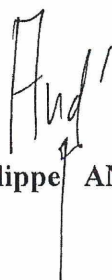
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 29 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

SACOR AUDIT


Philippe ANDRE

Deloitte & Associés


Anne-Marie MARTINI

SACOR Audit
16, place de la Madeleine
75008 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme
496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DREAMNEX et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

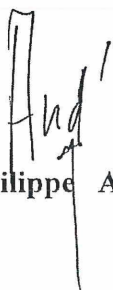
Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.


Paris et Marseille, le 29 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

SACOR AUDIT


Philippe ANDRE

Deloitte & Associés


Anne-Marie MARTINI